

**Actualisation du Document de référence
déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers
le 25 avril 2013 sous le numéro D.13-0428
et Rapport Financier Semestriel**

**Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers
le 30 août 2013**

HSBC France

*Société Anonyme au capital de 337 189 135 euros
SIREN 775 670 284 RCS Paris*

Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées – 75419 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 70 70 40 – Fax : 01 40 70 74 21 – www.hsbc.fr

Sommaire

	Pages
Rapport semestriel d'activité	3
Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013	7
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013	44
Événements récents	45
Personnes responsables du Document de référence et des compléments d'informations et du contrôle des comptes	46
Tables de concordance et de référence	48



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 août 2013, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il complète le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2013 sous le numéro D.13-0428. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Rapport semestriel d'activité

Performance de la banque au premier semestre 2013

Au premier semestre 2013, les marchés financiers ont été bien orientés pendant les premiers mois (hausse des marchés action et baisse des taux long terme), influencés par les politiques monétaires accommodantes des Banques centrales des pays développés, permettant un reflux des tensions sur les dettes des Etats périphériques de la Zone euro. Cette tendance a été perturbée dans le courant du mois de juin en raison de l'annonce par la Réserve fédérale américaine de la fin possible de son programme de *Quantitative Easing*, entraînant ainsi une rechute des marchés, qui ont effacé au cours du mois de juin les progrès enregistrés sur les cinq premiers mois de l'année.

Concernant l'environnement macro-économique, la France est en croissance voisine de zéro et les prévisions pour l'ensemble de la Zone euro ne sont pas optimistes sur la capacité des économies européennes à renouer avec la croissance et à inverser la tendance à la hausse du chômage en 2013, malgré les délais supplémentaires accordés par les autorités européennes à certains Etats pour la réduction des déficits des finances publiques.

Lors de la présentation du point d'étape sur la mise en œuvre de sa stratégie, le 15 mai 2013, la Direction du Groupe HSBC a rappelé que la France était l'un des 22 marchés prioritaires pour HSBC, affirmant ainsi sa volonté d'y poursuivre le développement de ses activités.

Dans ce contexte, HSBC en France a réalisé une bonne performance sur la majeure partie de ses activités au premier semestre 2013. Les revenus ont progressé et les risques et les coûts ont été bien maîtrisés, permettant une amélioration de son résultat avant impôt. HSBC France affiche, par ailleurs, un bilan très solide, tant en solvabilité (ratio *Core Tier 1* à 13,3 %) qu'en liquidité (ratio réglementaire français à 121 %).

Les notations de HSBC France sont les suivantes : Moody's : A1 stable / P-1, FitchRatings : AA- stable / F1+, et Standard and Poor's : AA- négative / A-1+. Les notations de FitchRatings et Standard and Poor's sont alignées avec celles de HSBC Bank plc en raison du caractère stratégique de HSBC France pour le Groupe HSBC. Au cours du semestre, les agences Moody's et FitchRatings ont confirmé les notations de HSBC France.

La performance est analysée ci-après sur deux périmètres :

- le périmètre de HSBC en France, qui comprend les résultats consolidés de la banque HSBC France, de la succursale à Paris de HSBC Bank plc¹ ainsi que sa filiale HSBC Assurance Vie (France) ;
- le périmètre consolidé du groupe HSBC France, dont les comptes sont arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1² de l'annexe aux comptes consolidés.

Contribution financière de HSBC en France

Sur ce périmètre, le résultat courant avant impôt s'établit à 418 millions EUR contre 278 millions EUR à fin juin 2012. Sur une base sous-jacente, excluant l'impact du *spread* de crédit sur la dette propre en option juste valeur (+ 3 millions EUR au premier semestre 2013 et - 76 millions EUR sur la même période de l'an passé), le résultat avant impôt progresse de 17 %. Les principales lignes de métier sont profitables sur le semestre et la contribution des différents métiers au résultat global est plus équilibrée que l'année précédente.

Les revenus s'élèvent à 1 308 millions EUR, soit une augmentation de + 7 % par rapport au premier semestre 2012 (+ 1 % sur base sous-jacente, hors impact du *spread* de crédit sur la dette propre), notamment grâce aux métiers de Banque de particuliers et de gestion de patrimoine et de Banque d'entreprises. Les activités de Banque de financement, d'investissement et de marchés avaient bénéficié en 2012 d'une conjoncture particulièrement favorable sur les marchés de taux durant les premiers mois de l'année.

Le coût du risque sur les créances clientèle s'élève à 44 millions EUR, stable par rapport au premier semestre 2012 malgré la dégradation de la conjoncture. Le taux de sinistralité s'améliore légèrement à 0,22 % des encours de crédit à la clientèle, dans un climat économique peu porteur, qui voit augmenter le taux de défaillance des petites et moyennes entreprises³.

Malgré la hausse des prélèvements obligatoires depuis plusieurs années et accentuée sur les 12 derniers mois, les frais généraux s'établissent à 846 millions EUR sur ce périmètre, en réduction de - 6 % par rapport à la même période de l'année 2012, grâce à une politique volontariste d'optimisation de la base de coûts. Le coefficient d'exploitation est ramené à 65 %.

¹ Laquelle porte les activités de dérivés sur actions. Résultats à l'exclusion du coût de financement de la dette d'acquisition du CCF.

² Cf. page 13.

³ Source : Altarès.

Rapport semestriel d'activité (suite)

Résultats de HSBC en France par ligne de clientèle

Banque de particuliers et de gestion de patrimoine

La Banque de particuliers et de gestion de patrimoine poursuit son développement dans le cadre de la stratégie patrimoniale définie par le Groupe HSBC et affiche une croissance soutenue au premier semestre 2013 :

- la conquête de clientèle s'est poursuivie sur le segment premium, avec plus de 33 000 nouvelles entrées en relation sur le semestre, dont plus de 19 000 clients HSBC Premier. Le nombre total de clients HSBC Premier s'élève à environ 380 000, représentant près d'un client particulier sur deux ;
- en France, le premier semestre 2013 a connu une reprise de l'activité de crédits aux ménages, avec une progression de + 2 % des encours du marché français par rapport au premier semestre 2012¹. Dans ce contexte, les encours de crédit de la Banque de particuliers de HSBC France sont en croissance de + 9 %, à près de 15 milliards EUR, la production de crédits à l'habitat s'inscrivant en forte hausse (+ 33 % par rapport au 1^{er} semestre 2012), permettant à ses clients de réaliser leurs opportunités d'investissement. Le maintien de taux d'intérêt à long terme à un niveau particulièrement faible et la solidité de la position de liquidité de HSBC France permettent, par ailleurs, d'enregistrer des marges satisfaisantes ;
- les encours moyens de dépôts sont en légère augmentation de + 2 % par rapport au premier semestre 2012, grâce à une hausse sensible de la collecte de dépôts à vue et de comptes d'épargne, confirmant l'attractivité de la marque HSBC ;
- en dépit d'un ralentissement de la collecte brute en assurance-vie, le montant des actifs gérés de l'Assurance progresse de 6 % sur 12 mois. Globalement, les actifs sous gestion et les dépôts de la clientèle de particuliers du réseau HSBC France progressent de 3 % sur 12 mois à 33,5 milliards EUR ;
- concernant le métier de Gestion d'actifs, les encours gérés et distribués, à 67 milliards EUR, sont quasiment stables sur le semestre en dépit de la baisse sensible des indices financiers dans le courant du mois de juin suite aux inquiétudes sur le redressement de la situation financière des Etats périphériques de la Zone euro. HSBC en France continue de développer les synergies avec le Groupe HSBC, avec par exemple, les fonds *World Selection*, dont l'encours poursuit sa croissance à 885 millions EUR (en progression de + 22 % sur le premier semestre 2013). La Gestion d'actifs du Groupe HSBC a d'ailleurs été récompensée avec la première place des Victoires des Sicav décernée par le journal La Tribune.

Les revenus de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine sont en hausse de + 22 % à 496 millions EUR, du fait, notamment, de l'augmentation des revenus liés à l'importante production de crédit et aux revenus de l'Assurance. Les revenus bénéficient également de l'impact positif des couvertures non éligibles.

Les charges d'exploitation sont en légère hausse, en raison, principalement, d'une reprise de charges ayant affecté les comptes du premier semestre 2012.

Le résultat avant impôt s'élève, ainsi, à 99 millions EUR à fin juin 2013 et le coefficient d'exploitation est en amélioration, à 77 %.

Banque d'entreprises

Malgré le climat économique morose régnant depuis plusieurs années, la Banque d'entreprises a poursuivi son développement au premier semestre 2013.

La stratégie de la Banque d'entreprises repose, en partie, sur sa capacité à proposer aux entreprises un accompagnement dans leurs activités internationales. En outre, la Banque d'entreprises poursuit le développement des synergies avec le Groupe HSBC, en augmentant de 24 % les revenus réalisés hors de France par les autres entités du Groupe HSBC avec les clients français, tandis que les revenus réalisés en France avec des clients d'autres entités du Groupe HSBC sont également en augmentation de 20 %. HSBC confirme son statut de partenaire clé pour les entreprises françaises cherchant à s'implanter à l'étranger et pour les entreprises étrangères souhaitant s'implanter en France :

- dans une conjoncture où HSBC France, compte tenu de sa solide position de liquidité, ne souhaite pas sur-rémunérer les dépôts de la clientèle, la base de dépôts affiche une bonne résistance par rapport au premier semestre 2012, en raison, notamment, d'une forte hausse des comptes courants, dont les encours moyens progressent de + 11 %, à plus de 8 milliards EUR, confirmant la confiance de la clientèle dans la solidité de la marque HSBC ;
- HSBC France continue de contribuer au développement des entreprises et a maintenu son encours de crédits à la clientèle à près de 9,5 milliards EUR, dans un contexte de forte baisse de la demande de crédit. HSBC France a, d'ailleurs, alloué à plus de 73 % l'enveloppe de 1 milliard EUR annoncée en début d'année et destinée à favoriser le développement international des PME ;
- la Banque d'entreprises a participé au montage de plusieurs opérations financières significatives pour le compte de ses plus importants clients en lien avec la Banque de financement, d'investissement et de marchés.

¹ Source : Banque de France.

Rapport semestriel d'activité (suite)

Le résultat avant impôt s'élève à 103 millions EUR au premier semestre 2013, en hausse de + 17 % par rapport à la même période de l'année 2012. Il s'agit du meilleur résultat semestriel obtenu par cette activité.

Les revenus avant provisions et dépréciations sont en augmentation de + 3 % à 329 millions EUR, avec une hausse simultanée de la marge nette d'intérêt et des commissions. Le coût du risque de crédit, à 35 millions EUR, est en hausse modérée compte tenu de la conjoncture peu porteuse. Le taux de sinistralité s'établit à 0,73 % de l'encours de crédit.

Les charges d'exploitation continuent d'être bien maîtrisées, à 191 millions EUR, affichant un recul de l'ordre de - 3 % par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse des revenus, combinée à une bonne maîtrise des risques et des charges d'exploitation, permet au coefficient d'exploitation de s'améliorer, passant de 62 % à 58 %.

Banque de financement, d'investissement et de marchés

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe HSBC, la France demeure le centre d'expertise du Groupe sur les produits de taux libellés en euro ainsi que sur les dérivés structurés. Le Groupe HSBC continue d'accompagner les grands clients français dans leur développement partout dans le monde.

Le premier semestre 2013 a été marqué, en fin de période, par une remontée des inquiétudes sur la situation financière des Etats périphériques, notamment le Portugal et la Grèce. Ainsi, le mouvement de resserrement des *spreads* de crédit, enclenché début 2012, a pris brusquement fin et un retournement de tendance a été observé, provoquant une baisse de valeur des obligations gouvernementales de ces pays. Dans ce contexte, HSBC France a maintenu ses positions, en terminant à la 4^{ème} place¹ sur le marché de la dette obligataire en France.

En France, la conjoncture défavorable continue de peser sur les activités en lien avec la clientèle de grandes entreprises. En outre, les activités de conseil pâtissent d'un marché en très forte baisse.

Fort de son important réseau international, HSBC réalise hors de France, avec les grands clients français, des revenus supérieurs à ceux réalisés en France avec ces mêmes clients, la part des revenus réalisés hors de France progressant fortement depuis plusieurs années, et encore de + 13 %, sur les cinq premiers mois de 2013 par rapport à la même période de l'année 2012.

Les revenus de la Banque de financement, d'investissement et de marchés s'établissent à 477 millions EUR, contre 541 millions EUR au premier semestre de l'an passé, qui avait bénéficié de conditions plus favorables sur les marchés de taux.

La Banque de financement, d'investissement et de marchés de HSBC France maîtrise ses charges, qui affichent une baisse de - 11 %, à 254 millions EUR.

Le résultat avant impôt s'élève à 228 millions EUR au premier semestre 2013, comparé à 256 millions EUR sur la même période de l'année précédente et le coefficient d'exploitation reste stable, à 53 %.

Banque privée

Intégrée opérationnellement au sein de HSBC France en juin 2012, l'activité de Banque privée s'est recentrée sur sa clientèle de cœur de métier et dispose, à présent, d'une capacité renforcée, permettant de proposer à ses clients une gamme étendue et diversifiée de solutions d'investissements et de crédit, renforcée par les synergies fortes avec le réseau du Groupe HSBC et, notamment, la Banque d'entreprises en France. La rentabilité des opérations de la Banque privée est améliorée par les économies d'échelles que permet son intégration au sein de HSBC France.

Le résultat avant impôt de la Banque privée est à l'équilibre, après une année 2012 déficitaire, en raison des coûts liés à la réorganisation du métier en France.

Résultats consolidés du groupe HSBC France (périmètre légal)

Le commentaire ci-dessous porte sur les résultats consolidés du groupe HSBC France, qui n'intègrent pas ceux de la succursale à Paris de HSBC Bank plc ni de sa filiale HSBC Assurance-vie (France).

Pour le premier semestre, le résultat avant impôt s'établit, sur ce périmètre, à 361 millions EUR, contre 234 millions EUR l'année précédente.

Le produit net bancaire, à 1 190 millions EUR, s'inscrit en hausse de 8 % par rapport au premier semestre de l'année 2012. Cette variation s'explique principalement par :

- la bonne performance d'ensemble des métiers, avec une répartition des revenus des différents métiers opérationnels plus homogène qu'au premier semestre 2012 ;
- l'impact d'ajustements comptables, tels que le *spread* de crédit sur la dette propre (3 millions EUR au premier semestre 2013 et - 76 millions EUR sur le premier semestre 2012).

¹ Source : Dealogic "bookrunner" en valeur.

Rapport semestriel d'activité (suite)

Le coût du risque de crédit, qui s'établit à 44 millions EUR, est stable par rapport à la même période de l'année 2012, malgré une conjoncture difficile, notamment pour la clientèle d'entreprises.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 785 millions EUR, sont en baisse sensible de 6 % par rapport au premier semestre 2012, et permettent d'améliorer le coefficient d'exploitation, qui passe, en un an, de 75 % à 66 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 235 millions EUR, contre 193 millions EUR au premier semestre 2012.

Le ratio de liquidité, à 121 %, est maintenu à un niveau élevé, supérieur aux exigences réglementaires françaises. Le ratio ACF (*Advances to Core Funding*), interne au Groupe HSBC, qui rapporte les encours de crédit clientèle aux dépôts stables et financements d'une durée supérieure à 1 an est, à 106 %, attestant la solide position de liquidité de HSBC France.

Les fonds propres de base de HSBC France (*Core Tier One*) se sont accrus de 169 millions EUR sur le semestre, pour atteindre à fin juin 2013, 4 302 millions EUR. Comme l'an dernier, HSBC France n'a pas versé d'acompte sur dividende au titre du premier semestre. Au premier semestre 2013, les actifs pondérés des risques ont baissé de 0,6 milliard EUR pour atteindre 29,9 milliards EUR, avant effet du plancher Bâle I.

En conséquence, le ratio de fonds propres durs (*Core Tier One ratio*) a progressé, passant de 13,6 % à 14,4 %. Après prise en compte de l'effet du plancher Bâle I, le ratio de fonds propres durs s'élève à 13,3 %, soit un niveau significativement supérieur aux exigences réglementaires.

Impact estimé sur la banque des nouvelles règles du Comité de Bâle

Au mois de juin 2013, les dispositions du Comité de Bâle ont été transposées dans le droit européen (*Capital Requirements Directive - CRD4, Capital Requirements Regulation - CRR*) et vont s'imposer progressivement à l'ensemble des banques européennes à compter du 1^{er} janvier 2014. Au titre de l'application de l'ensemble des normes CRR Bâle III, telles qu'elles peuvent être interprétées à ce jour, le ratio *Common Equity Tier One* (CET1) est estimé à 10,6 %, dans l'hypothèse d'une application immédiate au 30 juin 2013, attestant la solidité du bilan de la banque.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Intérêts et produits assimilés		738	942	1 663
Intérêts et charges assimilés		(195)	(452)	(650)
Marge nette d'intérêt		543	490	1 013
Commissions (produits)		475	492	960
Commissions (charges)		(120)	(125)	(224)
Commissions nettes		355	367	736
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction		277	279	352
Résultat net des instruments financiers sous option juste valeur		(14)	(65)	(108)
Résultat net de cession des investissements financiers		10	14	58
Dividendes reçus		3	4	7
Autres produits d'exploitation		16	18	38
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit		1 190	1 107	2 096
Dépréciations pour risques de crédit	5	(44)	(42)	(117)
Produit net bancaire		1 146	1 065	1 979
Frais de personnel		(454)	(533)	(993)
Frais généraux et administratifs		(304)	(271)	(543)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		(23)	(23)	(47)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et pertes de valeur sur écarts d'acquisition		(4)	(4)	(8)
Total des charges d'exploitation		(785)	(831)	(1 591)
Résultat d'exploitation		361	234	388
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		–	–	–
Résultat avant impôt		361	234	388
Impôt sur les bénéfices		(126)	(40)	(67)
Résultat net hors résultat des activités cédées		235	194	321
Activités cédées				
Résultat net d'impôts des activités cédées		–	–	–
Résultat net		235	194	321
Résultat net part du Groupe		235	193	320
Part des intérêts non contrôlant		–	1	1
(en euros)				
Résultat non dilué par action ordinaire	4	3,48	2,86	4,75
Résultat dilué par action ordinaire	4	3,48	2,86	4,75
Dividende par action ordinaire	4	–	–	3,56

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Etat consolidé du résultat global au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Résultat net	235	194	321
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres			
Eléments pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat sous certaines conditions :			
Titres disponibles à la vente :			
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	3	106	200
- cessions comptabilisées en compte de résultat	(10)	(24)	(58)
- pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	1	1	2
- impôt différé net passé en capitaux propres	2	(28)	(52)
Couvertures de flux de trésorerie :			
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	(115)	34	80
- cessions comptabilisées en compte de résultat	(46)	(24)	(57)
- impôt différé net passé en capitaux propres	57	(3)	(8)
Différence de change	(1)	-	-
Eléments ne pouvant pas être reclassés par la suite en compte de résultat :			
Gains/(pertes) actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	2	(12)	(23)
Total variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	<u>(107)</u>	<u>50</u>	<u>84</u>
Total du résultat global	<u>128</u>	<u>244</u>	<u>405</u>
Total des produits et charges :			
- part du groupe	128	243	404
- intérêts non contrôlant	-	1	1
	<u>128</u>	<u>244</u>	<u>405</u>

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Bilan consolidé au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
ACTIF				
Caisse, banques centrales et CCP	7	3 101	7 475	6 770
Comptes d'encaissement	7	922	1 096	815
Portefeuille de transaction	6-7	51 436	43 020	40 557
Actifs financiers sous option juste valeur	6-7	5	5	5
Instruments dérivés	6-7	69 056	92 077	90 258
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6-7	43 750	29 604	28 132
Prêts et créances sur la clientèle	6-7	44 809	54 766	48 354
Investissements financiers	6-7	9 467	9 986	8 258
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		13	6	6
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles		377	379	377
Immobilisations corporelles		290	296	295
Autres actifs		354	527	296
Actifs d'impôt différé		214	178	200
Comptes de régularisation		908	930	865
Actifs de groupes destinés à être cédés		–	–	–
TOTAL DE L'ACTIF		224 702	240 345	225 208
		30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
PASSIF				
Dettes				
Dettes envers les établissements de crédit	6	32 452	37 009	32 992
Comptes créditeurs de la clientèle	6	59 126	49 812	42 364
Comptes d'encaissement		1 025	1 031	771
Portefeuille de transaction	6	44 159	36 141	36 271
Passifs financiers sous option juste valeur	6	6 203	5 630	5 654
Instruments dérivés	6	66 958	90 738	89 114
Dettes représentées par un titre	6	7 930	12 557	10 655
Provisions pour retraites		151	134	152
Autres passifs		583	995	539
Impôts courants		32	40	27
Comptes de régularisation		772	890	1 143
Provisions pour risques et charges		139	92	97
Passifs d'impôts différés		2	2	2
Dettes subordonnées	6	16	166	166
TOTAL DES DETTES		219 548	235 236	219 947
Fonds Propres				
Capital social appelé		337	337	337
Primes d'émission		16	16	16
Réserves, résultat de la période		4 753	4 707	4 860
TOTAL DES FONDS PROPRES - PART DU GROUPE		5 106	5 060	5 213
Intérêts non contrôlant		48	49	48
TOTAL DES FONDS PROPRES		5 154	5 109	5 261
Passifs de groupes destinés à être cédés		–	–	–
TOTAL DU PASSIF		224 702	240 345	225 208

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	30 juin 2013										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Autres réserves			Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
					Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions				
Solde au 1^{er} janvier 2013	337	16	4 639	68	78	2	69	4	5 213	48	5 261
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(240)	-	-	-	-	-	(240)	-	(240)
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	5	(1)	5	-	5
Total du résultat global	-	-	237	(4)	(104)	(1)	-	-	128	-	128
Solde au 30 juin 2013	337	16	4 636	64	(26)	1	75	3	5 106	48	5 154
	30 juin 2012										
					Autres réserves						
(en millions d'euros)	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	337	16	4 334	(24)	63	2	89	4	4 821	48	4 869
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(2)	-	-	-	-	(1)	(3)	-	(3)
Total du résultat global	-	-	181	55	7	-	-	-	243	1	244
Solde au 30 juin 2012	337	16	4 513	31	70	2	88	3	5 060	49	5 109

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

(en millions d'euros)	31 décembre 2012										
	<i>Autres réserves</i>										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	337	16	4 334	(24)	63	2	89	4	4 821	48	4 869
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	8	-	-	-	(7)	-	1	(1)	-
Total du résultat global	-	-	297	92	15	-	-	-	404	1	405
Solde au 31 décembre 2012	337	16	4 639	68	78	2	69	4	5 213	48	5 261

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2013

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Résultat avant impôt		361	234	388
Résultat net d'impôts des activités cédées		–	–	–
– Eléments non monétaires inclus dans le résultat net		16	17	59
– Variation des actifs d'exploitation		(1 167)	(10 583)	3 322
– Variation des passifs d'exploitation		13 778	11 472	(2 219)
– Variation des actifs/passifs d'exploitation des activités en cours de cession (y compris flux de trésorerie)		–	–	–
– Ecart de change		(187)	(279)	(60)
– (Gain)/perte net sur activités d'investissement		(16)	(20)	(63)
– Part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		–	–	–
– Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		–	–	–
– Impôts (versés) / remboursés		(46)	111	(12)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		12 739	951	1 415
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Acquisition d'investissements financiers		(2 692)	(3 326)	(3 738)
Cessions d'investissements financiers		1 480	1 049	3 170
Acquisition d'actifs corporels		(17)	(54)	(79)
Produits sur ventes d'actifs corporels		(1)	10	11
Acquisition de goodwill, d'actifs incorporels		(5)	(4)	(7)
Acquisitions de filiales et/ou augmentations des parts détenues dans les filiales consolidées		–	–	–
Flux nets de trésorerie sur cession de participations consolidées		–	–	–
Acquisition dans des entreprises liées et/ou augmentation des parts détenues dans des entreprises liées		–	–	–
Produits sur cessions de participations dans des entreprises liées		–	–	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1 234)	(2 325)	(643)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Emission d'actions ordinaires		–	–	–
Actions propres achetées		–	–	–
Variation des intérêts non contrôlant		–	–	–
Prêts/emprunts subordonnés émis		–	–	–
Prêts/emprunts subordonnés remboursés		(150)	–	–
Dividendes versés		(240)	–	–
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant		–	–	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		(390)	–	–
Variation nette de la trésorerie		11 115	(1 374)	772
Trésorerie en début de période		29 820	29 033	29 033
Effet de change sur la trésorerie		(3)	16	14
Trésorerie en fin de période		40 931	27 675	29 820

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Notes annexes aux comptes consolidés

1 Base d'établissement

a Conformité avec les normes comptables internationales "International Financial Reporting Standards" (IFRS)

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2013 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptée par l'Union européenne (UE). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards* - IFRS), telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE. Ces normes peuvent différer des normes IFRS publiées par l'IASB lorsqu'une norme IFRS est adoptée ou amendée et que cette adoption ou modification n'a pas été ratifiée par l'UE. Au 31 décembre 2012, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de l'exercice clos à cette date avaient été adoptées par l'UE et il n'existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB. Par conséquent, les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Normes adoptées du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013

Le 1^{er} janvier 2013, le Groupe HSBC et HSBC France ont adopté les nouvelles normes et les amendements aux normes existantes décrits ci-dessous. Leur impact sur les états financiers présentés dans ce document sont non significatifs :

- IFRS 10 "Etats Financiers Consolidés", IFRS 11 "Partenariats", IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités" et leurs modifications respectives définies dans le "Guide de Transition". Une application rétroactive n'est demandée que pour IFRS 10 et IFRS 11 ;
- IFRS 10 prévoit une nouvelle façon de déterminer la méthode de consolidation pour toutes les entités, basée sur le concept de contrôle, la volatilité des revenus et leurs relations respectives. Ceci remplace l'approche employée pour la production des précédents états financiers qui insistait sur le contrôle légal ou sur l'exposition au risque et les chances de gains selon la nature de l'entité. Le Groupe HSBC et HSBC France contrôlent et par conséquent consolident une entité quand ils sont exposés, ou quand ils ont des droits sur les revenus variables d'une entité, du fait de leur participation dans cette dernière ou du fait de pouvoir faire évoluer ses revenus grâce à leur influence sur cette entité ;
- IFRS 11 se concentre plus sur les droits et obligations des investisseurs que sur la structure de l'accord lorsque le type d'accord commun est déterminé, contrairement à l'ancienne approche, et introduit le concept d'opération conjointe ;
- IFRS 12 est une norme globale sur la publication requise concernant tous les états de participation prise dans des entités, y compris pour les entités non consolidées.

IFRS 13 "Evaluation de la Juste Valeur" établit un cadre unique de valorisation de la juste valeur et introduit de nouvelles obligations en termes de publications de cette valorisation. IFRS 13 doit être appliquée rétroactivement depuis le début de la période où elle a commencé à être appliquée. Lors de la première application d'IFRS 13, il n'est pas demandé de fournir des données comparatives de la période antérieure.

IFRS 7 "Informations à fournir sur la compensation des instruments financiers à l'actif et au passif" demande une publication sur les effets potentiels des accords de compensation sur certains instruments financiers d'une entité. Les modifications d'IFRS 7 appliquées rétrospectivement demandent une publication spécifique pour les instruments financiers assujettis à une convention cadre exécutoire de compensation ou d'autres accords du même type.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Les modifications de IAS 19 “Avantages du personnel” doivent être appliquées de manière rétroactive. La modification la plus importante pour HSBC France est la substitution de la charge d’intérêt et du taux de rendement attendu des actifs du régime de retraite par un coût financier qui comprend le coût net d’intérêt du montant net, à l’actif ou au passif, du régime de retraite à prestations définies. Cette composante de coût financier est définie en appliquant le même taux d’actualisation pour mesurer l’engagement de retraites ainsi que le montant net, à l’actif ou au passif, du régime de retraite à prestations définies. L’impact en résultat entre le taux de rendement réel des actifs du régime de retraites et le rendement attendu inclus dans le coût financier sera présenté dans les “Autres éléments du résultat global”. L’impact de cette modification est une hausse des dépenses de retraite liée à l’écart entre le taux actuel de rendement attendu des actifs du régime de retraites et le taux de rendement défini à partir du taux d’actualisation.

Au 30 juin 2013, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date avaient été adoptées par l’UE et il n’existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l’UE et les normes IFRS publiées par l’IASB.

Les normes IFRS regroupent les normes comptables émises par l’IASB et l’organisme qu’il remplace, ainsi que les interprétations émises par l’*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) et son prédécesseur.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l’exercice clos au 31 décembre 2012 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103, avenue des Champs Elysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site www.hsbc.fr.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été approuvés par le Conseil d’Administration du 31 juillet 2013.

Durant le premier semestre 2013, le Groupe HSBC a adopté un nombre de normes, d’interprétations et d’amendements annexes qui n’ont pas d’effet significatif sur les états financiers consolidés de HSBC France.

b *Utilisation de jugements et estimations*

La préparation des informations financières nécessite l’utilisation d’estimations et d’hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l’établissement d’estimations comporte nécessairement une certaine part d’appréciation ; les résultats enregistrés à l’avenir peuvent différer de ceux qui ont été publiés de manière prévisionnelle. La Direction estime que parmi les principes comptables appliqués par HSBC France impliquant nécessairement un élément d’appréciation, les plus importants concernent les dépréciations pour créances douteuses, les dépréciations des écarts d’acquisition, l’évaluation des instruments financiers, les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente et les actifs d’impôts différés.

De l’avis de la Direction, tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle du résultat net, de la situation financière et des flux de trésorerie de HSBC France au titre de la période présentée ont été pris en compte.

Les jugements significatifs apportés par la Direction lors de l’application des principes comptables du Groupe HSBC et les principales sources d’incertitudes dans les estimations étaient les mêmes que ceux relatifs aux états financiers clos au 31 décembre 2012.

c *Consolidation*

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales. Les principes et méthodes de consolidation appliquées par HSBC France pour la consolidation de ses filiales sont décrites aux pages 114 et 115 du Document de référence 2012.

d *Évolution des principes comptables*

L’IASB travaille actuellement, en plus du projet de comptabilisation des instruments financiers détaillé ci-dessous, sur des projet concernant l’assurance, la comptabilisation du résultat ainsi que la comptabilisation du crédit-bail, qui auront un impact significatif sur les principes comptables à l’avenir.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'UE

En décembre 2011, l'IASB a publié l'amendement IAS 32 "Compensation des actifs et passifs financiers" qui clarifie les exigences de compensation des instruments financiers et met en évidence des incohérences dans le traitement actuel de l'application des critères de compensation de la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation". Ces amendements doivent être appliqués rétrospectivement à partir des exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2014.

Compte tenu des études menées pour évaluer l'impact de l'amendement sur IAS 32, HSBC France n'attend pas, à ce jour, de modifications significatives de ses états financiers.

Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non adoptées par l'UE

· Normes applicables en 2015

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 "Instruments financiers". L'IFRS 9 "Instruments financiers" introduit de nouvelles exigences applicables au classement et à la comptabilisation des actifs financiers. En octobre 2010, l'IASB a publié un complément à la norme IFRS 9 concernant les passifs financiers. Ceci marque la première étape du remplacement progressif par l'IASB de la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" par une norme plus simple et plus adaptée aux instruments financiers. Les deux prochaines étapes dans le projet de l'IASB portent sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et de comptabilité de couverture sachant que la couverture comptable globale sera étudiée séparément du projet de réforme d'IFRS 9.

Suite à la décision de l'IASB, en décembre 2011, de reporter la date d'adoption de la norme, celle-ci entrera en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 avec possibilité d'adoption anticipée avant cette date. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, les périodes précédant son application ne doivent cependant pas être retraitées.

Cependant, compte tenu de la décision de l'IASB d'appliquer toutes les étapes de remplacement de IFRS 9 à la même date et compte tenu du fait qu'il est aujourd'hui peu probable que la norme comptable soit publiée en 2013, HSBC France s'attend à ce que la date effective d'application d'IFRS 9 soit repoussée au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2016. Les exigences définitives concernant le classement et la comptabilisation des instruments financiers n'étant pas encore arrêtées, il est, aujourd'hui, impossible de déterminer l'impact de ces amendements sur les états financiers consolidés.

Des études sont actuellement menées par HSBC France pour évaluer l'impact de ces nouvelles exigences comptables.

2 Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits à la Note 2 des états financiers du Document de référence 2012 aux pages 117 à 129, complétés des éléments décrits en Note 1 - Base d'établissement.

3 Dividendes

Dividendes au titre de l'exercice 2013

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Conseil d'Administration n'a pas proposé de distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2013.

Dividendes au titre de l'exercice 2012

Le Conseil d'Administration du 27 février 2013 a décidé la mise en paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012 de 3,56 EUR par action. Le versement de cet acompte sur dividende est intervenu le 1^{er} mars 2013.

Le Conseil d'Administration a également proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2013 de ne pas distribuer d'autre dividende au titre de l'exercice 2012.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

4 Bénéfice et dividende par action

(en euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Bénéfice par action	3,48	2,86	4,75
Bénéfice par action après dilution	3,48	2,86	4,75
Dividende par action	–	–	3,56

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat de 235 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2012, le bénéfice était de 193 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827 ; au 31 décembre 2012, le bénéfice était de 320 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2012, 67 437 827 actions ; au 31 décembre 2012, 67 437 827 actions). Au 30 juin 2013, il n'y a plus d'options de souscription d'actions impactant le calcul du bénéfice par action après dilution.

5 Dépréciations pour risques de crédit

Les dépréciations pour risques de crédit comprennent :

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Dépréciations évaluées individuellement			
Dotations de l'exercice	94	166	258
(Reprises) de dépréciations disponibles	(59)	(125)	(145)
Récupérations sur créances amorties	(1)	(1)	(4)
Reprises de dépréciations utilisées	61	47	114
Pertes couvertes	(61)	(47)	(114)
	34	40	109
Dépréciations évaluées collectivement			
Dotations de l'exercice	11	1	10
(Reprises) de dépréciations	(5)	(1)	(4)
	6	–	–
Total des pertes / (reprises) pour dépréciation	40	40	115
- établissements de crédit	–	–	–
- clientèle	40	40	115
Autres dépréciations pour risques de crédit	3	1	–
Dotations aux dépréciations sur titres disponibles à la vente	1	1	2
Coût du risque	44	42	117
Part des pertes pour dépréciation en pourcentage des créances brutes sur la clientèle à la clôture ¹	0,20 %	0,14 %	0,23 %
Encours de la clientèle et établissements de crédit			
Créances douteuses	1 446	1 408	1 463
Dépréciations individuelles	637	674	676
Créances brutes	89 278	85 116	77 238
Taux de couverture des créances douteuses	44,05 %	47,87 %	46,21 %

1 Pourcentage annualisé pour les arrêts du 30 juin.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Evolution des dépréciations pour l'ensemble des créances

	30 juin 2013		
	<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
(en millions d'euros)			
Au 1^{er} janvier	(676)	(76)	(752)
Reprises de dépréciations utilisées	61	–	61
Reprises de dépréciations disponibles	59	5	64
(Dotations) de l'exercice	(94)	(11)	(105)
Variations de change et autres mouvements	13	–	13
Au 30 juin	(637)	(82)	(719)

	30 juin 2012		
	<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
(en millions d'euros)			
Au 1 ^{er} janvier	(684)	(71)	(755)
Reprises de dépréciations utilisées	47	–	47
Reprises de dépréciations disponibles	125	1	126
(Dotations) de l'exercice	(166)	(1)	(167)
Variations de change et autres mouvements	4	–	4
Au 30 juin	(674)	(71)	(745)

	31 décembre 2012		
	<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
(en millions d'euros)			
Au 1 ^{er} janvier	(684)	(71)	(755)
Reprises de dépréciations utilisées	114	–	114
Reprises de dépréciations disponibles	145	4	149
(Dotations) de l'exercice	(258)	(10)	(269)
Variations de change et autres mouvements	7	1	8
Au 31 décembre	(676)	(76)	(752)

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

6 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes de détermination des justes valeurs des instruments financiers sont décrites dans le Document de référence 2012 dans les sections relatives aux principes et méthodes comptables aux pages 117 à 129 et dans la Note 28 en pages 161 à 167.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des éléments à partir desquels les actifs et passifs financiers sont valorisés à leur juste valeur dans les états financiers consolidés.

(en millions d'euros)	Techniques d'évaluation:			Total contre- parties	Montants avec des entités du Groupe HSBC	Total
	Level 1 - cotation de marché	Level 2 -	Level 3 -			
		utilisation de données de marché observables	utilisation de données de marché non- observables			
Au 30 juin 2013						
Actifs						
Portefeuille de transaction	43 925	571	–	44 496	6 940	51 436
Actifs financiers sous option juste valeur	–	–	–	–	5	5
Instruments dérivés	36	49 766	89	49 891	19 165	69 056
Titres disponibles à la vente	9 001	198	98	9 297	170	9 467
Passifs						
Portefeuille de transaction	35 210	4 590	–	39 800	4 359	44 159
Passifs financiers sous option juste valeur	–	6 203	–	6 203	–	6 203
Instruments dérivés	38	46 386	112	46 536	20 422	66 958
Au 30 juin 2012						
Actifs						
Portefeuille de transaction	35 919	215	–	36 134	6 886	43 020
Actifs financiers sous option juste valeur	–	–	–	–	5	5
Instruments dérivés	1	64 440	52	64 493	27 584	92 077
Titres disponibles à la vente	9 325	372	119	9 816	170	9 986
Passifs						
Portefeuille de transaction	30 063	3 069	–	33 132	3 009	36 141
Passifs financiers sous option juste valeur	–	5 630	–	5 630	–	5 630
Instruments dérivés	–	59 079	68	59 147	31 591	90 738
Au 31 décembre 2012						
Actifs						
Portefeuille de transaction	35 152	505	–	35 657	4 920	40 577
Actifs financiers sous option juste valeur	–	–	–	–	5	5
Instruments dérivés	8	65 641	47	65 696	24 562	90 258
Titres disponibles à la vente	7 767	224	97	8 088	170	8 258
Passifs						
Portefeuille de transaction	31 387	3 298	–	34 685	1 586	36 271
Passifs financiers sous option juste valeur	–	5 654	–	5 654	–	5 654
Instruments dérivés	3	61 657	57	61 717	27 396	89 114

Les majorités des instruments financiers composant le niveau 3 sont des instruments financiers disponibles à la vente et sont composés essentiellement de participations dans des fonds d'investissement.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur au bilan. La valeur comptable de tous les autres instruments financiers est égale à leur juste valeur :

	30 juin 2013		30 juin 2012		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions d'euros)						
Actif						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	43 750	43 755	29 604	29 606	28 132	28 134
Prêts et créances sur la clientèle	44 809	44 562	54 766	53 705	48 354	47 543
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	32 452	32 452	37 009	37 018	32 992	32 992
Comptes créditeurs de la clientèle	59 126	59 165	49 812	49 837	42 364	42 412
Dettes représentées par un titre	7 930	7 966	12 557	12 608	10 655	10 712
Dettes subordonnées	16	16	166	168	166	167

Analyse des titres adossés à des actifs (ABS - Asset Backed Securities)

Le tableau ci-dessous montre l'exposition du groupe au risque de marché sur les ABS.

(en millions d'euros)	30 juin 2013				30 juin 2012			
	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵
	Exposition brute ²	protection brute ³			Exposition brute ²	protection brute ³		
- Qualité Supérieure ¹	387	-	387	388	554	-	554	546
- Notation de C à A	63	-	63	67	100	-	100	91
- Non notés	13	-	13	13	-	-	-	-
Total ABS	463	-	463	468	654	-	654	637
Dont :								
- Prêts et créances à la clientèle ⁶	333	-	333	333	458	-	458	458
- Titres disponibles à la vente	130	-	130	135	196	-	196	179
31 décembre 2012								
(en millions d'euros)	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵
	Exposition brute ²	protection brute ³			Exposition brute ²	protection brute ³		
- Qualité Supérieure ¹	510	-	510	506				
- Notation de C à A	69	-	69	67				
- Non notés	15	-	15	13				
Total ABS	593	-	593	586				
Dont :								
- Prêts et créances à la clientèle ⁶	445	-	445	445				
- Titres disponibles à la vente	149	-	149	141				

1 Actifs notés AA ou AAA.

2 L'exposition brute est le montant du remboursement à échéance ou, dans le cas d'un instrument amortissable, la somme des remboursements futurs sur la durée résiduelle du titre.

3 Un CDS est un swap de défaut de contrepartie. "CDS protection brute" est l'exposition brute des instruments sous-jacents couverts par des CDS.

4 L'exposition nette correspond à l'exposition brute des titres non couverts par des CDS. Elle comprend les actifs qui bénéficient d'une protection monoline, sauf quand cette protection est achetée avec un CDS.

5 Valeur comptable de l'exposition nette.

6 ABS détenus par HSBC Trinkhaus Gesellschaft für Kapitalmarktinvestments OHG. HSBC Trinkhaus gesellschaft für Kapitalmarktinvestments OHG est une partnership créée en 2010 et détenue à 90 % par le groupe HSBC France, dont l'objet est d'investir dans des parts de véhicules de titrisation arrangés par le Groupe HSBC et composées pour l'essentiel d'actifs de cédants allemands.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

7 Gestion des risques

Toutes les activités du groupe HSBC France impliquent l'analyse, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de différents types de risques.

Les risques les plus importants liés aux instruments financiers sont le risque de crédit (qui recouvre les risques pays et les risques frontaliers), le risque de liquidité et les risques de marché. La gestion de ces risques est présentée dans le Document de référence 2012 aux pages 81 à 105.

Les facteurs de risques et d'incertitudes pour HSBC France n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence établi au 31 décembre 2012. En outre, il n'est pas, à ce jour, anticipé d'évolution majeure sur les six mois à venir.

Seuls les changements significatifs dans la gestion des risques ainsi que les éléments significatifs sont présentés ci-après.

Gestion des risques de crédit

La qualité du crédit des instruments financiers est en ligne avec celle publiée dans le Document de référence 2012 aux pages 81 à 86.

Qualité du crédit des instruments financiers

Les portefeuilles de prêts, d'obligations et de dérivés du groupe sont ainsi classés dans le tableau ci-après selon cinq catégories de qualité du crédit. Chacune de ces catégories se subdivise elle-même en sections plus fines correspondant à une note de crédit interne attribuée aux prêts à la grande clientèle, aux prêts aux particuliers, ainsi qu'au rating de la dette par les agences de notation externes.

Classement par qualité du crédit

	<i>Prêts à la grande clientèle et dérivés</i>	<i>Prêts aux particuliers</i>	<i>Obligations / autres</i>
Strong	CRR 1 à CRR 2	EL 1 à EL 2	A- et supérieur
Good	CRR 3	EL 3	BBB+ à BBB-
Satisfactory	CRR 4 à CRR 5	EL 4 à EL 5	BB+ à B+ et non noté
Sub-Standard	CRR 6 à CRR 8	EL 6 à EL 8	B et inférieur
Créances douteuses et contentieuses	CRR 9 à CRR 10	EL 9 à EL 10	Douteux

Définitions des cinq catégories de notation

“Strong” : très bonne capacité à honorer les engagements financiers, avec une probabilité de défaillance faible ou négligeable et/ou de faibles niveaux de pertes attendues. Comptes de particuliers fonctionnant conformément aux critères fixés pour chaque produit, les anomalies n'étant qu'exceptionnelles.

“Good” : expositions impliquant un suivi plus important, avec une bonne capacité en terme de respect de leurs engagements financiers et un risque de défaillance faible. Comptes de particuliers ne présentant que de courtes périodes d'anomalie de fonctionnement ; les pertes attendues sont mineures après mise en œuvre du processus de recouvrement.

“Satisfactory” : expositions impliquant un suivi plus important, avec une capacité satisfaisante en terme de respect de leurs engagements financiers et un risque de défaillance modéré. Comptes de particuliers ne présentant que de courtes périodes d'anomalie de fonctionnement ; les pertes attendues sont mineures après mise en œuvre du processus de recouvrement.

“Sub-standard” : expositions nécessitant, à des degrés divers, des contrôles renforcés ; le risque de défaillance est plus important. Comptes de particuliers présentant des périodes plus longues d'impayés pouvant aller jusqu'à 90 jours ; les pertes attendues sont plus importantes en raison d'une moindre capacité à atténuer les risques moyennant la réalisation des sûretés ou autres procédures de recouvrement.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

“Créances douteuses et contentieuses” : expositions jugées, individuellement ou collectivement, douteuses. Le groupe considère toutes les créances de particuliers restées impayées pendant 90 jours ou plus comme douteuses. Ces comptes peuvent se situer dans n’importe quelle catégorie de perte attendue, sachant que dans les catégories de qualité supérieure, le classement reflétera la possibilité de compenser l’impayé par des mesures d’atténuation du risque de crédit sous une forme ou sous une autre.

Des détails complémentaires sur le classement par qualité du crédit sont fournis dans le Document de référence 2012 en page 177.

Ventilation des actifs financiers par qualité de crédit

(en millions d’euros)	30 juin 2013							Total
	Créances saines				Sub-standard	Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	
	Strong	Good	Satisfactory					
Caisse, banques centrales et CCP	3 101	–	–	–	–	–	–	3 101
Comptes d’encaissement	922	–	–	–	–	–	–	922
Portefeuille de transaction actif	34 406	7 157	9 858	15	–	–	–	51 436
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	24 103	6 136	1 318	–	–	–	–	31 557
Prêts et créances sur les établissements de crédit	9 218	773	5 235	15	–	–	–	15 241
Prêts et créances sur la clientèle	1 085	248	3 305	–	–	–	–	4 638
Actifs sous option juste valeur	10	–	(5)	–	–	–	–	5
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	10	–	(5)	–	–	–	–	5
Prêts et créances sur les établissements de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts et créances sur la clientèle	–	–	–	–	–	–	–	–
Instruments dérivés	59 383	4 865	4 739	69	–	–	–	69 056
Prêts et créances au coût	68 330	8 782	9 961	642	117	1 446	(719)	88 559
Prêts et créances sur les établissements de crédit	42 859	71	794	26	–	–	–	43 750
Prêts et créances sur la clientèle	25 471	8 711	9 167	616	117	1 446	(719)	44 809
Investissements financiers	8 782	378	67	15	–	6	(5)	9 243
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	8 782	378	67	15	–	6	(5)	9 243
Autres actifs	(48)	–	1 162	–	–	–	–	1 201
Avals et endos	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	(48)	–	1 162	–	–	–	–	1 201
Total	174 886	21 182	25 782	741	117	1 452	(724)	223 523

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2012							Total
	Créances saines				Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Dépréciations	
	Strong	Good	Satisfactory	Sub-standard				
Caisse, banques centrales et CCP	7 475	-	-	-	-	-	-	7 475
Comptes d'encaissement	1 096	-	-	-	-	-	-	1 096
Portefeuille de transaction actif	30 513	7 367	5 106	34	-	-	-	43 020
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	19 646	5 012	586	2	-	-	-	25 246
Prêts et créances sur les établissements de crédit	9 428	2 183	2 672	32	-	-	-	14 315
Prêts et créances sur la clientèle	1 439	172	1 848	-	-	-	-	3 459
Actifs sous option juste valeur	5	-	-	-	-	-	-	5
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	5	-	-	-	-	-	-	5
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	86 028	4 191	1 802	57	-	-	-	92 078
Prêts et créances au coût	64 292	10 903	7 447	837	228	1 408	(745)	84 370
Prêts et créances sur les établissements de crédit	29 310	290	4	-	-	-	-	29 604
Prêts et créances sur la clientèle	34 982	10 613	7 443	837	228	1 408	(745)	54 765
Investissements financiers	9 531	24	63	2	-	6	(5)	9 621
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	9 531	24	63	2	-	6	(5)	9 621
Autres actifs	78	-	1 298	-	-	-	-	1 376
Avals et endos	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	78	-	1 298	-	-	-	-	1 376
Total	199 017	22 485	15 716	930	228	1 414	(750)	239 040

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

		Au 31 décembre 2012							
		<i>Créances saines</i>			<i>Sub- standard</i>	<i>Créances saines en impayées</i>	<i>Créances douteuses et contentieuses</i>	<i>Déprécia- tions</i>	<i>Total</i>
(en millions d'euros)	<i>Strong</i>	<i>Good</i>	<i>Satisfactory</i>						
Caisse, banques centrales et CCP	6 770	-	-	-	-	-	-	6 770	
Comptes d'encaissement	815	-	-	-	-	-	-	815	
Portefeuille de transaction actif	30 535	6 284	3 727	31	-	-	-	40 577	
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	20 690	4 952	880	-	-	-	-	26 522	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8 088	1 038	2 163	31	-	-	-	11 320	
Prêts et créances sur la clientèle	1 757	294	684	-	-	-	-	2 735	
Actifs sous option juste valeur	5	-	-	-	-	-	-	5	
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	5	-	-	-	-	-	-	5	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-	
Instruments dérivés	85 243	2 582	2 397	36	-	-	-	90 258	
Prêts et créances au coût	57 832	10 230	6 885	693	135	1 463	(752)	76 486	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	27 158	900	63	11	-	-	-	28 132	
Prêts et créances sur la clientèle	30 674	9 330	6 822	682	135	1 463	(752)	48 354	
Investissements financiers	7 661	302	55	-	-	6	(5)	8 019	
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	7 661	302	55	-	-	6	(5)	8 019	
Autres actifs	30	-	1 053	-	-	-	-	1 083	
Avals et endos	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres actifs	30	-	1 053	-	-	-	-	1 083	
Total	188 889	19 398	14 117	761	135	1 463	(757)	224 011	

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Compensation des instruments financiers à l'actif et au passif

Instruments financiers à l'actif faisant l'objet de compensation

(en millions d'euros)	Montant brut des actifs financiers	Netting brut au bilan	Montant net au bilan	Valeur non compensatoire au bilan		Valeur Nette
				Instruments Financiers	Montants recus en garantie	
Au 30 juin 2013						
Dérivés	143 625	(74 569)	69 056	57 933	9 691	1 432
Opération de pension, prêts de titres et accords similaires classés comme:	67 489	(18 220)	49 269	48 644	625	-
– actifs liés aux activités de marché	474	-	474	-	474	-
– prêts et créances aux banques au cout amorti	43 397	5 552	37 845	37 780	65	-
– prêts et créances à la clientèle au cout amorti	23 618	12 668	10 950	10 864	86	-
Prêts et créances hors reverse repos	-	-	-	-	-	-
– aux banques	-	-	-	-	-	-
– à la clientèle	-	-	-	-	-	-
	211 114	(92 789)	118 925	106 577	10 316	1 432
Au 30 juin 2012						
Dérivés	163 060	(70 983)	92 077	76 752	13 333	1 992
Opération de pension, prêts de titres et accords similaires classés comme:	52 307	14 828	45 601	37 479	-	8 122
– actifs liés aux activités de marché	105	-	105	105	-	-
– prêts et créances aux banques au cout amorti	21 676	5 101	24 697	16 575	-	8 122
– prêts et créances à la clientèle au cout amorti	30 526	9 727	20 799	20 799	-	-
Prêts et créances hors reverse repos	-	-	-	-	-	-
– aux banques	-	-	-	-	-	-
– à la clientèle	-	-	-	-	-	-
	215 367	56 155	137 678	114 231	13 333	10 114
Au 31 décembre 2012						
Dérivés	184 331	(94 073)	90 258	75 553	12 189	2 516
Opération de pension, prêts de titres et accords similaires classés comme:	42 238	(4 777)	37 461	37 243	163	55
– actifs liés aux activités de marché	392	-	392	392	-	-
– prêts et créances aux banques au cout amorti	18 178	4 379	22 557	22 429	129	(1)
– prêts et créances à la clientèle au cout amorti	23 668	(9 156)	14 512	14 422	34	56
Prêts et créances hors reverse repos	-	-	-	-	-	-
– aux banques	-	-	-	-	-	-
– à la clientèle	2 400	(1 332)	1 078	-	-	-
	228 969	(100 172)	128 797	112 796	12 352	3 649

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Instruments financiers au passif faisant l'objet de compensation

(en millions d'euros)	Montant brut des passifs financiers	Netting brut au bilan	Montant net au bilan	Valeur non compensatoire au bilan		Valeur Nette
				Instruments Financiers	Montants recus en garantie	
Au 30 juin 2013						
Dérivés	141 527	(74 569)	66 958	57 933	7 638	1 387
Opération de pension, emprunts de titres et accords similaires classés comme:	74 123	(18 220)	55 903	55 716	187	–
– passifs liés aux activités de marché	2 995	–	2 995	2 995	–	–
– dépôts des banques	32 823	(5 552)	27 271	27 158	113	–
– comptes de la clientèle	38 305	(12 668)	25 637	25 563	74	–
Dépôts des banques hors repos	–	–	–	–	–	–
Comptes de la clientèle hors repos	–	–	–	–	–	–
	215 650	(92 789)	122 861	113 649	7 825	1 387
Au 30 juin 2012						
Dérivés	161 721	(70 983)	90 738	–	–	90 738
Opération de pension, emprunts de titres et accords similaires classés comme:	42 457	14 828	41 575	27 456	175	13 944
– passifs liés aux activités de marché	1 423	–	1 546	1 423	–	123
– dépôts des banques	15 302	5 101	23 963	10 068	134	13 761
– comptes de la clientèle	25 732	9 727	16 066	15 965	41	60
Dépôts des banques hors repos	–	–	–	–	–	–
Comptes de la clientèle hors repos	–	–	–	–	–	–
	204 178	(56 155)	132 313	27 456	175	104 682
Au 31 décembre 2012						
Dérivés	183 187	(94 073)	89 114	75 599	11 526	1 989
Opération de pension, emprunts de titres et accords similaires classés comme:	50 418	(14 244)	36 174	29 811	78	6 285
– passifs liés aux activités de marché	1 758	–	1 758	1 399	–	359
– dépôts des banques	27 165	(5 088)	22 077	16 074	77	5 926
– comptes de la clientèle	21 495	(9 156)	12 339	12 338	1	–
Dépôts des banques hors repos	–	–	–	–	–	–
Comptes de la clientèle hors repos	–	–	–	–	–	–
	233 605	(108 317)	125 288	105 410	11 604	8 274

Les instruments financiers à l'actif et au passif sont compensés et le montant net est reporté au bilan quand il existe une obligation légale de compensation de la valeur comptabilisée et quand il existe une intention de solder au net ou de céder l'actif et solder les positions au passif simultanément.

Les dérivés et les opérations de pension inclus dans les montants non compensatoire au bilan concernent les opérations où :

- la contrepartie a une exposition compensable avec HSBC et une convention cadre ou un accord similaire est en vigueur donnant le droit de compenser seulement en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de banqueroute ou les critères de compensation ne sont par ailleurs pas satisfait ;
- les garanties reçues ou données remplissent les critères des opérations décrites ci-dessus.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Le Groupe HSBC et HSBC France compense certains prêts et créances à la clientèle et comptes de la clientèle quand les critères de compensation sont satisfaits et quand les montants présentés ci-dessus représentent le sous-ensemble du montant total comptabilisé au bilan. Dans ce sous-ensemble, les prêts et créances à la clientèle et les comptes de la clientèle inclus dans le montant non compensé au bilan concerne principalement les opérations ou la contrepartie à une exposition compensable avec HSBC et une convention cadre ou un accord similaire est en vigueur donnant le droit de compenser seulement en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de banqueroute ou les critères de compensation ne sont par ailleurs pas satisfaits.

Compensation des produits dérivés et opérations de pensions

Compte tenu des règles de compensation imposées par l'IAS 32 sur les actifs et passifs financiers, la juste valeur des dérivés n'a pas été compensée à hauteur de 68 milliards EUR au 30 juin 2013 (90 milliards EUR au 30 juin 2012 et 87 milliards EUR au 31 décembre 2012).

De même, la juste valeur des opérations de pension n'a pas été compensée à hauteur de 21 milliards EUR au 30 juin 2013 (23 milliards EUR au 30 juin 2012 et 17 milliards EUR au 31 décembre 2012).

	Au 30 juin 2013			Au 30 juin 2012			Au 31 décembre 2012		
	<i>Montants pouvant</i>			<i>Montants pouvant</i>			<i>Montants pouvant</i>		
	<i>Valeur nette comptable</i>	<i>juridique-ment être compensés^{1,2}</i>	<i>Risque de crédit net total</i>	<i>Valeur nette comptable</i>	<i>juridique-ment être compensés¹</i>	<i>Risque de crédit net total</i>	<i>Valeur nette comptable</i>	<i>juridique-ment être compensés¹</i>	<i>Risque de crédit net total</i>
(en millions d'euros)									
Produits dérivés	69 056	(67 624)	1 432	92 077	(90 085)	1 992	90 258	(87 742)	2 516
Opérations de pension³	48 795	(20 844)	27 951	45 496	(22 951)	22 545	76 486	(17 119)	59 367

1 Par des opérations de même nature envers les mêmes contreparties.

2 Dont 9,7 millions EUR de dépôts de garanties reçus au 30 juin 2013, 13,3 millions EUR au 30 juin 2012.

3 Opérations de pension avec des contreparties interbancaires et clientèles.

Evaluation des dépréciations

La Direction évalue régulièrement l'adéquation du niveau des dépréciations sur créances douteuses grâce à un examen détaillé du portefeuille de prêts, à une comparaison entre les statistiques de défaillance et de défaut de paiement et les données historiques et à une estimation de l'impact de la conjoncture économique actuelle.

Il existe deux types de dépréciations sur créances – celles évaluées individuellement et celles évaluées collectivement – présentés dans la Note 2 g du Document de référence 2012 (pages 119 et 120).

L'exposition aux pays de la Zone euro

La Banque de Marchés de HSBC France intervient comme teneur de marché et spécialiste en valeurs du Trésor pour le Groupe HSBC sur la dette souveraine des pays de la Zone euro. En 2013, HSBC France a continué de gérer étroitement ses expositions et d'actualiser régulièrement son évaluation des pays à risque afin d'ajuster en conséquence son appétit pour le risque.

Les marchés des pays considérés comme périphériques de la Zone euro ont montré une grande volatilité, excédant celle des autres pays de la Zone euro. Les pays périphériques ont aussi démontré une instabilité fiscale et une situation politique affaiblie qui devrait persister durant le second semestre 2013. Dans des pays comme la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal ou encore l'Espagne, le taux d'endettement est toujours aussi fort ainsi que la concentration des passifs sur les dettes à court et moyen terme malgré une amélioration due aux politiques d'austérité et aux réformes structurelles.

Le cadre défini pour traiter avec des contreparties et en cas de crise systémique a été décrit dans le Document de référence 2012 pages 81 et suivantes. Ce cadre a continué d'être appliqué durant le premier semestre 2013 pour s'assurer que la prévention des crises reste pertinente et fiable.

Le tableau ci-joint récapitule les expositions du groupe HSBC France à certains pays de la Zone euro, sur les titres des Etats et des banques centrales, de même que sur ceux des administrations publiques ("Agencies").

Les pays présentés ont été choisis parce qu'au cours de la période considérée, ils affichaient des niveaux de volatilité des marchés qui dépassaient ceux des autres pays de la Zone euro et ont été soumis à des incertitudes sur le plan budgétaire ou politique susceptibles de persister pendant le second semestre 2013. Par ailleurs, certains de ces pays présentent des ratios élevés de dette souveraine par rapport au PIB et leurs dettes sont concentrées sur des échéances moyennes et courtes.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Au sein du groupe HSBC France, une grande majorité des expositions à la dette souveraine est classée dans la catégorie "Portefeuille de transaction".

Expositions à certains pays de la Zone euro : titres souverains et des administrations publiques

Au 30 juin 2013 (en millions d'euros)	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	349	-	-	349
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	-	100	687	103	(390)	500
Dérivés ²	-	-	-	-	(8)	(8)
Total	-	100	1 036	103	(398)	841
Expositions hors bilan	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2012 (en millions d'euros)	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	1	83	1 196	355	263	1 898
Dérivés ²	-	-	-	-	-	-
Total	1	83	1 196	355	263	1 898
Expositions hors bilan	-	-	-	-	500	500
Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	273	-	-	273
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	-	85	1 070	27	206	1 388
Dérivés ²	-	-	3	-	-	3
Total	-	85	1 346	27	206	1 664
Expositions hors bilan	-	-	-	-	-	-

1 Actifs détenus à des fins de transaction nets des positions vendeuses.

2 Actifs financiers dérivés nets des "Cash Collatéraux" et des montants pouvant être juridiquement compensés.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Gestion de la liquidité et du financement

La gestion de la liquidité et du financement n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2012 (pages 91 et 92).

Dette moyen et long terme

L'encours de la dette moyen et long terme, c'est-à-dire avec une maturité supérieure à 1 an à l'émission, est de 12,6 milliards EUR au 30 juin 2013, en baisse par rapport au 31 décembre 2012 (17,3 milliards EUR).

Cette baisse est principalement expliquée par le remboursement anticipé en janvier 2013 de la participation à une opération spécifique de la Banque centrale européenne, Opération de Refinancement Long Terme (LTRO), en intégralité pour 5,0 milliards EUR.

Au cours du premier semestre, deux nouvelles dettes ont été émises pour renouveler le financement post-LTRO :

- 1 milliard EUR de titres obligataires *senior unsecured* avec une maturité de 7 ans émis en janvier 2013 ;
- 1,25 milliard EUR de *covered bonds* avec une maturité de 10,5 ans émis en avril 2013.

Certificats de dépôt

Le profil de maturité des certificats de dépôts est indiqué ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Maturité			
inférieure à un mois	2 144	5 477	3 577
entre 1 et 2 mois	173	1 072	2 555
entre 2 et 3 mois	382	380	897
à plus de 3 mois	957	159	1 110
Total	3 657	7 088	8 139

Ratio réglementaire

HSBC France respecte le coefficient réglementaire de liquidité imposé par la Banque de France sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel en conservant au cours du 1^{er} semestre 2013 un ratio largement supérieur à 100 %. Le coefficient réglementaire de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à un mois, s'est établi en moyenne sur le premier semestre 2013 à 120 % pour HSBC France sur base individuelle.

Gestion des risques de marché

La surveillance des risques de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le retour sur risque, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut du Groupe HSBC en tant qu'établissement financier de premier plan et intervenant majeur en matière de produits et services financiers.

La gestion des risques de marché n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2012.

Les outils du contrôle permanent des risques de marché

- La *Value at Risk*

L'un des principaux outils utilisés par le Groupe HSBC pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la *Value at Risk* (ci-après "la VaR"). HSBC France s'est doté d'un modèle interne pour calculer la VaR.

La VaR est une technique qui permet d'évaluer les pertes potentielles encourues sur les positions de risque, du fait de variations de taux et de cours de marché à un horizon de temps déterminé et pour un niveau de probabilité donné (99 % dans le cas du Groupe HSBC). HSBC France calcule la VaR chaque jour. Le modèle de VaR utilisé par HSBC France, à l'instar du Groupe HSBC, se fonde sur des simulations historiques.

Le modèle de simulation historique définit des scénarios futurs plausibles à partir de séries temporelles de taux de marché, en tenant compte des interrelations entre les différents marchés et taux, telles que les liens entre les taux d'intérêt et les taux de change, par exemple. Les variations potentielles de cours de marché sont calculées à partir des données de marché des deux années précédentes. Le modèle interne de HSBC France a été revalidé par la Commission bancaire en 2007 pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Depuis janvier 2007, HSBC France calcule la perte potentielle maximale à un horizon de 1 jour.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. A titre d'illustration :

- l'utilisation de données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature ;
- le choix d'un horizon de 1 jour suppose que toutes les positions peuvent être soit liquidées, soit couvertes en l'espace d'une journée. Il est possible que cette méthode ne permette pas de prendre suffisamment en compte le risque de marché en période de liquidité très réduite qui n'autoriserait pas la liquidation ou la couverture de l'intégralité des positions en l'espace d'une seule journée ;
- par définition, le niveau de probabilité de 99 % ne permet pas de prendre en compte les pertes au-delà de ce niveau de probabilité ; et
- la VaR est calculée sur la base d'expositions courantes à la clôture de l'activité et ne reflète par conséquent pas forcément les expositions en cours de séance.

Conscient des limites de ce modèle, HSBC France remédie à ces lacunes en instituant des limites de sensibilité. Des scénarios de stress sont en outre appliqués tant aux portefeuilles individuels qu'aux positions consolidées de HSBC France. Ces scénarios de stress sont définis par un groupe de spécialistes (responsables de marché, contrôleurs) selon les règles et pratiques du Groupe HSBC.

La VaR capture les facteurs de risques classiques directement observables au quotidien : change, taux d'intérêts, etc., mais ne prend pas en compte les variations potentielles de paramètres plus exotiques tels que les corrélations, les risques de bases, les paramètres de retour à la moyenne, etc. Ainsi, HSBC France calcule, depuis le 31 décembre 2007, une VaR complémentaire (VaR Add-On) au titre des facteurs de risques exotiques.

La VaR 1 jour des Marchés, à la fois sur les opérations de marché et de gestion du risque structurel de taux, s'élevait à :

(en millions d'euros)	<i>VaR 1 jour sans périmètre Add-On</i>		<i>VaR Add-On</i>
Au 30 juin 2013	14,57		1,78
Au 31 décembre 2012	15,40		1,3

(en millions d'euros)	<i>VaR 1 jour sans périmètre Add-On</i>			<i>VaR Add-On</i>		
	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>
Au 30 juin 2013	13,62	11,27	16,2	1,59	1,3	2,6
Au 31 décembre 2012	15,89	10,16	23,77	3,9	1,3	6,1

A noter que la diminution des chiffres de VaR reflète les opérations de réduction des risques menées par HSBC France au premier semestre 2012, dans la continuité de la politique menée durant l'exercice 2011. Les VaR maximum et moyenne sont ainsi en net recul.

· *Backtesting*

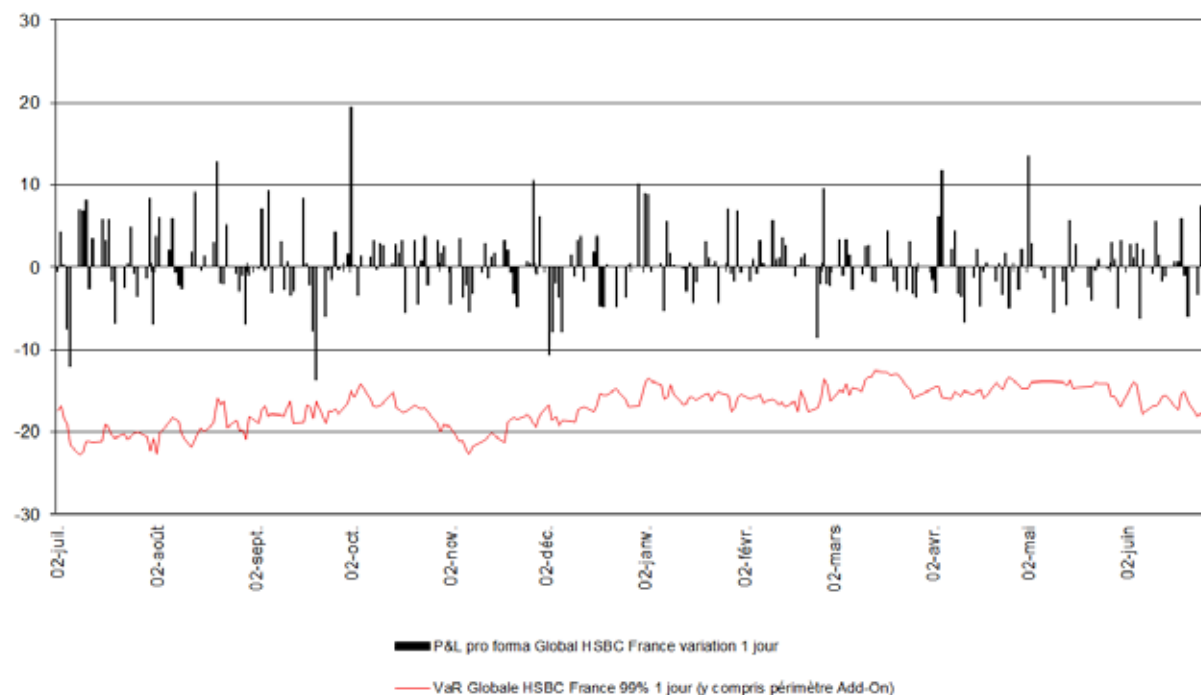
Ce processus de contrôle *a posteriori* du modèle est effectué sur la base de VaR 99 % 1 jour comparée à des résultats quotidiens "*pro forma*" déterminés à partir des variations des prix de marché à positions inchangées. Cet exercice est réalisé à J+2, par activité et sur l'ensemble des positions de marché du groupe HSBC France.

Il permet de valider le modèle utilisé en s'assurant que, dans 99 % des cas, le résultat effectivement constaté est inférieur, en valeur absolue, à la VaR 1 jour calculée.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Backtesting pro forma juillet 2012 – juin 2013

(en millions d'euros)



HSBC France n'a enregistré aucune exception de *backtesting* sur douze mois.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Le Groupe HSBC a pour politique de soumettre à des tests indépendants à l'échelle du Groupe les processus d'évaluation et de vérification de cours concernant les instruments financiers inscrits au bilan à leur juste valeur. Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les actifs du portefeuille de négociation, les instruments financiers sous option juste valeur, les obligations liées aux ventes de titres à découvert, l'ensemble des instruments financiers dérivés et les titres de placement.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de Marchés du Groupe HSBC.

Toutes les politiques significatives en matière d'évaluation et toute modification de ces politiques doivent être approuvées par la Direction Financière. Les normes internes de remontées d'informations mises en œuvre par le Groupe HSBC exigent que les services de Contrôle financier du Groupe HSBC soient indépendants des activités de prises de risques, les services financiers étant chargés en dernier ressort de déterminer les justes valeurs figurant dans les états financiers et de s'assurer du respect des politiques de Groupe HSBC et de l'observation des normes comptables afférentes.

Opérations de marché

Le risque de marché inhérent au portefeuille d'opérations de marché est suivi et contrôlé, tant au niveau du portefeuille que des positions, grâce à l'utilisation de techniques complémentaires, telles que la VaR et la valeur actuelle d'un point de base, assorties de tests de stress et de sensibilité et de plafonds de concentration. Ces méthodologies permettent de quantifier l'impact de mouvements de marché donnés sur les capitaux.

Les autres dispositifs de contrôle consistent à limiter les opérations individuelles de négociation à une liste d'instruments autorisés fixée par le département *Wholesale and Market Risk* et à mettre en œuvre des procédures drastiques d'approbation des nouveaux produits. La négociation de produits dérivés complexes est notamment concentrée à des niveaux appropriés d'expertise produit et soumise à des systèmes de contrôle stricts.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

La politique de HSBC France en matière de couverture consiste à gérer le risque économique de la façon la plus appropriée, sans s'inquiéter de savoir si une comptabilité de couverture pourra être appliquée, dans le cadre des limites concernant la volatilité potentielle des résultats publiés. La ventilation de la VaR des opérations de marché est présentée ci-après par type de risque, par positions prises avec intention de négociation et par positions prises sans intention de négociation :

VaR Trading des opérations de marché par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
Au 30 juin 2013	0,03	14,56	–	14,55
Au 31 décembre 2012	0,07	15,78	–	15,76
Moyenne				
2013	0,02	13,71	–	13,71
2012	0,04	15,78	–	15,79
Minimum				
2013	–	11,17	–	11,14
2012	–	11,36	–	11,36
Maximum				
2013	0,07	16,30	–	16,29
2012	0,17	22,87	–	22,43

Positions prises avec intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
Au 30 juin 2013	0,03	14,56	–	14,56
Au 31 décembre 2012	0,07	15,52	–	15,51
Moyenne				
2013	0,02	13,67	–	13,67
2012	0,04	15,80	–	15,73
Minimum				
2013	–	11,25	–	11,23
2012	–	11,27	–	11,26
Maximum				
2013	0,07	16,29	–	16,28
2012	0,17	22,87	–	22,43

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Positions prises sans intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
Au 30 juin 2013	–	0,21	–	0,21
Au 31 décembre 2012	–	2,37	–	2,37
Moyenne				
2013	–	0,16	–	0,16
2012	–	0,95	–	0,95
Minimum				
2013	–	0,09	–	0,09
2012	–	0,24	–	0,24
Maximum				
2013	–	0,28	–	0,28
2012	–	2,43	–	2,43

Analyse de la sensibilité

Au 30 juin 2013, la Banque de marchés de HSBC France est avant tout exposée au risque de taux, en pente et en *spread* (c'est-à-dire en écart relatif) sur les courbes *swap* et de titres, dénommés en EUR, que ces titres soient ceux d'émetteurs Etats souverains de la Zone euro, d'émetteurs de types supranationaux, agences d'Etats ou d'émetteurs de type "covered bonds". Après une diminution sensible de son exposition aux différentes dettes des Etats de la Zone euro, en 2011 et 2012, l'enveloppe de risque de HSBC France est restée relativement stable en 2013.

La Banque de marchés de HSBC France est également soumise aux sensibilités en volatilité de taux et corrélation de taux essentiellement sur les devises EUR et USD.

Toutes ces sensibilités sont évaluées et mesurées quotidiennement selon les méthodes standards classiques telles qu'utilisées par l'industrie.

Une représentation agrégée des risques est donnée par la VaR 99 % 1 jour globale de la Banque de marchés de HSBC France au 30 juin 2013 : 14,57 millions EUR.

Outre ses activités de *trading*, HSBC France a développé, depuis 2011, un portefeuille de titres de placement. Les titres acquis dans ce cadre sont couverts par des *swaps* de sorte à minimiser l'exposition directionnelle nette au risque de taux. Par ailleurs, le portefeuille est centré sur des titres d'émetteurs souverains et quasi souverains bénéficiant d'une très bonne qualité de crédit.

Les instruments financiers composant les portefeuilles *non trading* de l'activité de marchés font l'objet d'une valorisation pour les besoins de l'information financière ainsi que d'une détermination de la sensibilité de la valeur donnée à ces instruments aux fluctuations de taux d'intérêt.

Déclaration d'exigence de fonds propres

Le modèle interne permet de calculer quotidiennement les *Value at Risk* de toutes les positions. Il a été validé par l'Autorité de contrôle prudentiel pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012, il couvre un périmètre représentant la quasi-totalité du risque général de marché de HSBC France. Les risques qui ne sont pas couverts par le modèle interne sont mesurés en utilisant la méthode forfaitaire recommandée par la Banque des règlements internationaux (BRI) et transposée dans la réglementation française par le règlement CRBF 95-02.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Les exigences de fonds propres au titre des risques de marché se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2013		31 décembre 2012	
	BIS	CAD	BIS	CAD
Modèle interne VaR¹:	169,99	169,99	196,8	196,8
Risque de change	0,23	0,23	0,39	0,39
Risque général de taux	170,03	170,02	196,63	196,63
Risque global action	-	-	-	-
Effet de compensation risque global	(0,26)	(0,25)	(0,21)	(0,21)
Modèle interne Stress VaR¹:	152,51	152,51	154,94	154,94
Risque de change	0,410	0,406	0,79	0,79
Risque général de taux	152,43	152,43	154,69	154,69
Risque global action	-	-	-	-
Effet de compensation risque global	(0,33)	(0,32)	(0,54)	(0,54)
Risques forfaitaires :	80,87	80,87	56,72	56,72
Risque de change	-	-	-	-
Risque général de taux	12,11	12,11	15,4	15,4
Risque spécifique de taux	68,76	68,76	41,28	41,28
Risque global action	-	-	-	-
Risque spécifique action	-	-	-	-
Total	403,37	403,37	408,46	408,46

¹ Y compris périmètre Add-On.

On notera que du fait d'évolutions réglementaires (Bâle 2.5), les exigences de fonds propres de HSBC France depuis 31 décembre 2011 sont majorées d'un montant de *stressed VaR*. La *stressed VaR* est un indicateur de risque de marché calibré sur des données historiques correspondant à une période de fort stress. Elle est calculée sur une période de dix jours en tenant compte d'un intervalle de confiance de 99 %.

Gestion des fonds propres, couverture des risques et ratios réglementaires

Calcul et allocation des fonds propres

L'Autorité de contrôle prudentiel est l'autorité de tutelle du groupe HSBC France. Les informations relatives à l'adéquation des fonds propres lui sont adressées et c'est elle qui fixe les exigences minimales de fonds propres applicables au groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution de la réglementation ou des méthodes de calculs au cours du 1^{er} semestre 2013.

Les principes de calcul et de gestion des fonds propres du groupe HSBC France sont détaillés dans le Document de référence 2012 en pages 93 à 95.

Le Groupe HSBC ne publie pas en France de données Pilier 3, mais celles-ci figurent dans les déclarations que HSBC Holdings plc communique dans la rubrique Relations Investisseurs de son site Internet.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Etat des fonds propres réglementaires

Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des fonds propres réglementaires :

Ventilation des fonds propres consolidés

(en millions d'euros)

	30 juin 2013 Bâle II	30 juin 2012 Bâle II	31 décembre 2012 Bâle II
Fonds propres de base :			
Capitaux propres part du groupe	5 105	5 060	5 213
Intérêts non contrôlant	49	49	48
Moins : dividendes versés à la société mère	-	-	(240)
Moins : éléments faisant l'objet d'un traitement prudentiel	(106)	(174)	(153)
Moins : écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(363)	(364)	(363)
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(61)	(86)	(64)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(322)	(329)	(309)
Total des fonds propres de base	4 302	4 156	4 133
Fonds propres complémentaires :			
Réserves de réévaluation des immobilisations et plus-values latentes sur titres disponibles à la vente	42	49	44
Titres subordonnés à durée indéterminée et titres subordonnés à durée déterminée	22	55	55
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(61)	(86)	(64)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(3)	(19)	(35)
Total des fonds propres complémentaires	(4)	(4)	(5)
Investissements dans d'autres établissements bancaires ou financiers	(4)	(4)	(5)
Total des fonds propres	4 298	4 152	4 128
Total des risques pondérés Bâle II (données non auditées)	32 264	35 585	32 673
Total des risques pondérés avant exigence au titre des niveaux planchers	29 914	35 585	30 501
Ratios prudentiels :			
Total des fonds propres	13,3 %	11,7 %	12,6 %
Fonds propres de base	13,3 %	11,7 %	12,6 %
Fonds propres de base avant exigence au titre des niveaux planchers	14,4 %		13,5 %

Les données ci-dessus ont été calculées conformément à la Directive bancaire de l'Union européenne et aux normes prudentielles de l'Autorité de contrôle prudentiel. Le groupe a respecté, à tout moment, les exigences de fonds propres imposées par l'Autorité de contrôle prudentiel en 2013 et en 2012.

En 2008, HSBC France a consenti un prêt subordonné de 650 millions EUR à HSBC Bank plc conduisant à dépasser la franchise égale à 10 % des fonds propres ; 322 millions EUR ont été déduits des fonds propres de base et 3 millions EUR des fonds propres complémentaires au 30 juin 2013 (309 millions EUR déduits des fonds propres de base et 35 millions EUR des fonds propres réglementaires au 31 décembre 2012).

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Fonds propres de base

Retraînée des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres, la variation nette des fonds propres de base résulte principalement du résultat du premier semestre soit 236 millions EUR, et de la prise en compte du *spread* de crédit sur les dérivés (DVA) pour 58 millions EUR.

Fonds propres complémentaires

Retraînée des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres, la variation nette des fonds propres complémentaires résulte principalement de la décote d'une dette subordonnée pour - 33 millions EUR.

Ratio de solvabilité international Bâle II

Le ratio de solvabilité international Bâle II du groupe HSBC France s'élève à 13,3 % au 30 juin 2013 pour un minimum de 8 %. Pour les seuls fonds propres de première catégorie (noyau dur), le ratio du groupe s'élève à 13,3 % (pour une norme minimale de 4 %).

Le total des fonds propres du groupe HSBC France selon la définition Bâle II s'élève à 4,3 milliards EUR au 30 juin 2013, dont 4,3 milliards EUR au titre du noyau dur.

Les équivalents risques pondérés relatifs aux différentes catégories de risques sont de 32,3 milliards EUR et se répartissent ainsi :

(en milliards d'euros)	Au 30 juin 2013	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2012
Risques de crédit	21,3	23,9	21,8
Risques de marché	5,0	8,0	5,1
Risques opérationnels	3,6	3,7	3,6
Exigence transitoire	2,4	–	2,2
Total	32,3	35,6	32,7

Contrôle des grands risques

Le groupe HSBC France respecte les règles imposées par l'Autorité de contrôle prudentiel :

- limitation à un montant égal à 20 % des fonds propres sur un groupe de clients considéré comme un seul et même bénéficiaire "Investment Grade", 15 % pour un bénéficiaire "Non-Investment Grade" ;
- limitation à huit fois les fonds propres du total des risques dépassant unitairement 10 % des fonds propres. Pour HSBC France, au 30 juin 2013, seize groupes dépassaient individuellement 10 % des fonds propres nets.

Dépréciation pour risques

Les dépréciations relatives aux risques clientèle au 30 juin 2013 couvrent à hauteur de 44,1 % l'ensemble des créances douteuses et contentieuses du groupe HSBC France.

Entités ad hoc

Voir les commentaires du Document de référence 2012 en page 189.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

8 Engagements de financement et de garantie**a Engagements de financement et de garantie**

(en millions d'euros)	30 juin	30 juin	31 décembre
	2013	2012	2012
Montants notionnels			
<i>Engagements de garantie donnés</i>			
Cautions, avals et autres garanties	-	-	-
Garanties et actifs donnés en garantie	4 411	4 763	4 509
Autres	-	32	-
	4 411	4 795	4 509
<i>Engagements de financement donnés</i>			
Crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	632	541	843
Emissions non tirées et crédits revolving	-	-	-
Autres engagements de financement, lignes de crédit et autres engagements	17 831	20 958	17 242
	18 463	21 499	18 085

Le tableau ci-dessus fait apparaître les montants notionnels en principal des opérations de hors-bilan pour compte de tiers. Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Le total des montants notionnels n'est pas représentatif des besoins de liquidité futurs.

b Garanties

Le groupe consent des garanties et engagements similaires au profit de tiers clients et d'autres entités du groupe. Ces garanties sont généralement consenties dans le cadre normal des activités bancaires du groupe. Les principaux types de garanties consenties et le montant potentiel maximal des décaissements futurs qui pourraient être exigés du groupe se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin	30 juin	31 décembre
	2013	2012	2012
Type de garantie			
Garanties financières ¹	570	908	645
Substituts de crédit ²	1 755	1 600	1 954
Autres garanties ³	2 085	2 287	1 910
Total	4 411	4 795	4 509

1 Les garanties financières comprennent, notamment, les engagements de remplir les obligations de clients ou d'entités du groupe au cas où ces clients ou entités ne les honorerait pas. Les garanties financières intra-groupe incluent une garantie à caractère de fonds propres émise par le groupe au profit d'une entité du groupe pour valoir soutien en fonds propres aux yeux du régulateur de l'entité. Les garanties financières comprennent également les lettres de crédit stand-by qui engagent irrévocablement HSBC France à effectuer des règlements au profit de tiers au cas où un client n'honorerait pas un engagement.

2 Les substituts de crédit comprennent les garanties de livraison et de bonne exécution, et les lettres de crédit stand-by afférentes à des opérations spécifiques qui sont des engagements par lesquels le garant s'oblige à effectuer un règlement en cas de survenue d'un événement dissocié du profil de crédit du client.

3 Les autres garanties comprennent les garanties de soumissions et autres garanties liées à des transactions qui sont des engagements par lesquels le garant s'oblige à effectuer un règlement en cas de survenue d'un événement dissocié du profil de crédit du client.

Les montants inscrits dans le tableau ci-dessus correspondent à l'exposition maximale du groupe sur un grand nombre d'engagements de garantie individuels. Les risques et expositions issus des garanties sont recensés et gérés conformément aux politiques et procédures générales de gestion des risques de crédit mises en place par le groupe.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Les garanties dont l'échéance est supérieure à un an sont soumises aux procédures de révision annuelle des crédits mises en œuvre par le groupe.

Lorsque le groupe octroie une garantie au profit d'un client, il conserve le droit de recouvrer auprès de ce client tout montant versé au titre de cette garantie.

Provisions constituées au titre des obligations du groupe en matière de garanties données

(en millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Cautions, avals et garanties	-	-	-
Autres garanties	5	2	2

9 Ventilation des résultats par métier

Le Groupe HSBC en France fournit une gamme complète de services bancaires et financiers à ses clients. Dans le cadre de la définition de ses objectifs stratégiques présentés en mai 2011 et afin de présenter à sa clientèle une offre mieux intégrée en matière de gestion patrimoniale, le Groupe HSBC a souhaité regrouper dans une ligne de métier unique les activités de banque de services financiers à la clientèle de particuliers y compris les activités de production de produits d'assurance-vie et les activités de Gestion d'actifs. Cette dernière activité était auparavant rattachée à la ligne de métier de Banque de financement, d'investissement et de marchés. Les produits et services offerts sont organisés selon les lignes de clientèle et métiers suivantes :

- La Banque de particuliers et de gestion de patrimoine (y compris les métiers Assurance et Gestion d'actifs) propose un large éventail de produits et services destinés à répondre aux besoins en banque de détail et gestion de patrimoine de la clientèle des particuliers et des professionnels. Les produits proposés comprennent les comptes courants et les services de paiement et financiers associés, les produits d'épargne et les solutions de constitution de patrimoine, les crédits immobiliers et les autres prêts aux particuliers et professionnels.
- La Banque d'entreprises offre à ses clients les services financiers, les services de paiements et de gestion de trésorerie, les financements internationaux, l'assurance, les opérations de trésorerie et activités de marchés et plus généralement l'accès aux services de banque d'investissement.
- La Banque de financement, d'investissement et de marchés fournit des solutions financières sur mesure aux grandes entreprises et clients institutionnels, aux gouvernements et organismes publics. Les lignes métiers offrent une gamme complète de services bancaires de banque d'investissement et de financement ainsi que de banque de marchés en matière de crédit, de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchés monétaires et d'opérations sur titres.
- Les services offerts par la Banque privée sont destinés à répondre aux besoins de la clientèle de particuliers haut de gamme en matière de services bancaires, d'investissement et de conseil en gestion de patrimoine.

La colonne "Autres" comprend, notamment, la variation de juste valeur de la dette émise classée en option juste valeur pour 2,8 millions EUR (- 75,8 millions EUR au 30 juin 2012 et - 118 millions EUR au 31 décembre 2012).

HSBC France s'appuie sur divers services administratifs et fonctions centrales dont le coût est réparti entre les métiers, de façon systématique et cohérente.

Les performances sont évaluées sur la base du résultat avant impôt du métier concerné, comme indiqué dans les rapports de gestion interne examinés par la Direction du groupe.

Le groupe HSBC France, qui opère principalement en France, ne fournit pas d'information sur la répartition géographique.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Bénéfice/(perte) de l'exercice

30 juin 2013

(en millions d'euros)	<i>Banque de particuliers et de gestion de patrimoine</i>	<i>Banque d'entreprises</i>	<i>Banque de financement, d'investissement et de marchés</i>	<i>Banque privée</i>	<i>Autres</i>	<i>Inter-segment</i>	<i>Total</i>
Intérêts et produits assimilés	518	236	236	8	37	(51)	984
Charges	(70)	(28)	(104)	(1)	(34)	34	(203)
Marge nette d'intérêts	448	208	132	7	3	(17)	781
Autres produits d'exploitation	48	121	345	13	(13)	13	527
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	496	329	477	20	(10)	(4)	1 308
Dépréciations pour risques de crédit	(14)	(35)	5	–	–	–	(44)
Produit net bancaire	482	294	482	20	(10)	(4)	1 264
Total charges d'exploitation	(383)	(191)	(254)	(20)	(2)	4	(846)
Résultat d'exploitation	99	103	228	–	(12)	–	418
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt	99	103	228	–	(12)	–	418
Impôt sur les bénéfices							(141)
Résultat net – périmètre France							276
Ajustement périmètre ¹							(41)
Résultat net – périmètre légal							235

1 Principalement l'Assurance.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

(en millions d'euros)	30 juin 2012						Total
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Banque privée	Autres	Inter-segment	
Intérêts et produits assimilés	469	231	467	11	24	–	1 202
Charges	(49)	(29)	(336)	(2)	(26)	(26)	(468)
Marge nette d'intérêts	420	202	131	9	(2)	(26)	734
Autres produits d'exploitation	(15)	116	410	15	(68)	26	484
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	405	318	541	24	(70)	–	1 218
Dépréciations pour risques de crédit	(10)	(33)	–	–	–	–	(43)
Produit net bancaire	395	285	541	24	(70)	–	1 175
Total charges d'exploitation	(373)	(197)	(285)	(28)	(14)	–	(897)
Résultat d'exploitation	22	88	256	(4)	(84)	–	278
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt	22	88	256	(4)	(84)	–	278
Impôt sur les bénéfices							(53)
Résultat net – périmètre France							225
Ajustement périmètre ¹							(32)
Résultat net – périmètre légal							193

1 Principalement l'Assurance.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						Total
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Banque privée	Autres	Inter-segment	
Intérêts et produits assimilés	941	403	759	22	47	–	2 172
Charges	(86)	(8)	(486)	(4)	(51)	(39)	(674)
Marge nette d'intérêts	855	395	273	18	(4)	(39)	1,498
Autres produits d'exploitation	40	242	639	27	(94)	39	893
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	895	637	912	45	(98)	–	2 391
Dépréciations pour risques de crédit	(23)	(78)	(17)	1	–	–	(117)
Produit net bancaire	872	559	895	46	(98)	–	2 274
Total charges d'exploitation	(767)	(401)	(485)	(55)	(7)	–	(1 715)
Résultat d'exploitation	105	158	410	(9)	(105)	–	559
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt	105	158	410	(9)	(105)	–	559
Impôt sur les bénéfices							(127)
Résultat net – périmètre France							432
Ajustement périmètre ¹							(111)
Résultat net – périmètre légal							321

¹ Principalement l'Assurance.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

10 Transactions avec les parties liées

Au 30 juin 2013, le groupe HSBC France ne consolide par mise en équivalence qu'un nombre limité d'entités. Les transactions liées avec ces entités présentent des montants non significatifs.

Les transactions détaillées ci-après incluent les montants dus ou à recevoir d'autres entités du Groupe HSBC.

(en millions d'euros)	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Actif			
Portefeuille de transaction	6 940	6 886	4 920
Instruments dérivés	19 166	27 584	24 562
Prêts et créances sur les établissements de crédit	12 261	10 180	11 414
Prêts et créances sur la clientèle	201	66	87
Investissements financiers	170	170	170
Autres actifs	74	17	175
Comptes de régularisation	86	83	99
Actifs financiers sous option juste valeur	5	5	5
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	18 487	15 089	16 233
Comptes créditeurs de la clientèle	317	133	220
Portefeuille de transaction	4 359	3 009	1 586
Instruments dérivés	20 422	31 591	27 396
Autres passifs	5	4	134
Comptes de régularisation	66	46	72
Dettes subordonnées ¹	–	150	150

(en millions d'euros)	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Compte de résultat			
Intérêts et produits assimilés ²	43	58	106
Intérêts et charges assimilées ²	4	21	22
Commissions (produits)	72	80	145
Commissions (charges)	52	52	82
Résultat net de cession des investissements financiers	–	–	–
Autres produits d'exploitation	–	–	–
Dividendes reçus	–	–	–
Frais généraux et administratifs	28	21	60

1 Arrivé à échéance en juin 2013 de la dette subordonnée de 150 millions EUR de HSBC Bank plc.

2 Y compris intérêts sur portefeuille de transaction (actif et passif), pour 1 million EUR en juin 2013 (9 millions EUR en juin 2012).

11 Litiges

HSBC France fait l'objet d'actions en justice, d'enquêtes et autres procédures menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de ses activités ordinaires. En dehors des accords et engagements décrits ci-dessous, HSBC France considère qu'aucune de ces questions ne revêt, individuellement ou globalement, d'importance majeure. HSBC France a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où, une fois sa responsabilité établie, un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Bien que l'issue de ces affaires et actions en justice soit par définition incertaine, la direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC France a passé des dotations aux provisions appropriées au titre des actions en justice à la date du 30 juin 2013.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Enquêtes dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de la législation relative aux sanctions commerciales

En décembre 2012, HSBC Holdings plc ("HSBC Holdings"), la société tête du groupe auquel appartient la banque, HSBC Bank USA, N.A. ("HBUS") et HSBC North America Holdings ("HNAH") ont conclu des accords avec les autorités américaines et britanniques concernant les violations passées de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, du BSA (*US Bank Secrecy Act*) et de la législation relative aux sanctions commerciales. Entre autres accords, HSBC Holdings et HBUS ont conclu un *Deferred Prosecution Agreement* de cinq ans (le "US DPA") avec le Département américain de la Justice ("DoJ" - *US Department of Justice*), HSBC Holdings a conclu un *Deferred Prosecution Agreement* de deux ans avec le Procureur du Comté de New York (le "DANY"), et HSBC Holdings a conclu un accord homologué par une ordonnance de désistement avec la Réserve fédérale (FRB – *Federal Reserve Board*). HSBC Holdings s'est également engagée sur une durée de cinq ans auprès de la FSA (*Financial Services Authority*) britannique (maintenant, FCA – *Financial Conduct Authority*), à se conformer aux obligations de déclaration prospective concernant le respect des exigences relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions commerciales.

En outre, HBUS a conclu un accord sur le versement d'une amende avec le *US Department of the Treasury's Financial Crimes Enforcement Network* ("FinCEN") et un accord séparé de pénalité financière avec l'*Office of the Comptroller of the Currency* ("OCC"). HBUS a également conclu un accord homologué par une ordonnance qui l'oblige à corriger la situation financière et les conditions signalées dans le plus récent rapport d'examen de l'OCC, limitant le contrôle direct ou indirect ainsi que la détention par HBUS de toute participation dans toute nouvelle filiale financière ou le commencement de toute nouvelle activité dans sa filiale financière existante, sauf autorisation préalable de l'OCC. HBUS a conclu un accord séparé avec l'OCC par lequel HBUS s'oblige à adopter un programme de conformité à l'échelle de l'entreprise.

En vertu de ces accords, HSBC Holdings et HBUS continueront à coopérer pleinement avec les autorités américaines et britanniques et à prendre d'autres mesures afin de renforcer leurs politiques et procédures de conformité. Selon les accords conclus avec le DoJ, la FSA et la Réserve fédérale, un contrôleur indépendant en matière de conformité sera chargé d'évaluer les progrès réalisés par le Groupe HSBC dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées dans chacun des accords. Michael Cherkasky a été choisi comme contrôleur indépendant, et, le 1^{er} juillet 2013, la *United States District Court* pour le District Est de New York a approuvé le US DPA et reconnu son autorité pour superviser l'application de celui-ci.

Si HSBC Holdings et HSBC Bank USA remplissent l'ensemble des obligations qui leur sont imposées dans le cadre du US DPA, le DoJ abandonnera les charges pesant à leur encontre à l'issue de la période de cinq ans. De même, si HSBC Holdings remplit toutes les obligations qui lui sont imposées par le DANY DPA, les charges retenues par le DANY seront abandonnées à l'issue de la période de deux ans. Le DoJ peut poursuivre HSBC Holdings ou HSBC Bank USA concernant les questions faisant l'objet de l'US DPA, si HSBC Holdings ou HSBC Bank USA enfreint les dispositions de l'US DPA, et le DANY peut poursuivre HSBC Holdings concernant les questions objet du DANY DPA, si HSBC Holdings viole les termes du DANY DPA.

Aux termes desdits accords, HSBC Holdings doit s'assurer que les entités du Groupe HSBC, dont HSBC Bank plc et ses filiales (y compris HSBC France), se conforment à certaines exigences. Des mesures continuent à être prises afin de répondre aux obligations imposées dans le cadre du US DPA, de l'engagement pris auprès de la FCA et des autres accords.

L'accord conclu avec les autorités américaines et britanniques n'interdit pas les recours en droit privé au titre, notamment, de la conformité de HSBC avec la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le BSA et la législation relative aux sanctions commerciales ou d'autres mesures d'application réglementaires ou légales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de BSA ou de sanctions commerciales non couvertes par les différents accords.

Enquêtes et procédures d'examen concernant la fixation du Libor, de l'Euribor et autres taux de change et taux d'intérêt de référence

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et du contrôle, dont celles du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Union européenne, de Suisse et d'Asie, mènent des enquêtes et procédures d'examen sur la fourniture de taux par un panel de banques en vue de la fixation du Libor ("*London Interbank Offered Rate*") ou Taux offert sur le marché interbancaire de Londres) ou de l'Euribor ("*European Interbank Offered Rate*") ou Taux offert sur le marché interbancaire européen) et autres taux de change et taux d'intérêt de référence, ainsi que sur les modalités de communication desdits taux.

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)

Comme certaines entités HSBC sont membres desdits panels, HSBC et/ou ses filiales (y compris HSBC France dont l'implication est limitée à sa qualité de membre du panel Euribor) ont fait l'objet, de la part des autorités de régulation, de demandes d'information et de coopération dans le cadre desdites enquêtes et procédures d'examen.

Au vu des faits actuellement connus dans le cadre de chacune de ces enquêtes, il existe de fortes incertitudes quant à l'issue de ces dernières et au délai dans lequel elles sont susceptibles d'aboutir ; l'incertitude est grande, notamment, pour ce qui concerne le montant des amendes et/ou pénalités qui seront infligées. Les investigations étant en cours, il est possible qu'au terme des enquêtes, des sanctions et des pénalités, éventuellement significatives, soient prononcées.

Enquête des autorités de régulation et actions en cours concernant les produits dérivés de crédit (Credit Default Swaps ou CDS)

En juillet 2013, plusieurs entités du Groupe HSBC, dont HSBC France, ont reçu une communication de griefs de la part de la Commission européenne dans l'enquête en cours concernant la violation présumée par un certain nombre d'opérateurs du marché des règles sur la concurrence dans le domaine des produits dérivés de crédit (Credit Default Swaps ou CDS) au cours de la période allant de 2006 à 2009. La communication de griefs expose les conclusions préliminaires de la Commission européenne et ne préjuge pas de l'issue finale de la procédure. HSBC est en train d'examiner en détail ladite communication de griefs et enverra une réponse à la Commission européenne en temps voulu. Au vu des faits actuellement connus, HSBC n'est pas en mesure de faire des prévisions concernant l'issue de cette enquête menée par la Commission européenne, ni en termes de délais ni en termes d'impact potentiel sur HSBC.

12 événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement matériel postérieur à la date de clôture qui nécessiterait une correction ou un ajustement des états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2013.

13 Liste des sociétés consolidées

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2013 sur le périmètre publié dans le Document de référence 2012.

Sociétés consolidées	Pays	Méthode de consolidation*	Activité principale	Part du capital détenue par le groupe HSBC France	
				30 juin 2013	31 décembre 2012
Entrées du périmètre :					
Pas de changement					
Cessions :					
Pas de changement					
Liquidations/ fusions :					
Eurofin Capital Partners (ECP) ¹	France	IG	Sté de Portefeuille	–	100
Octogone Immobilier ¹	France	IG	Banque Privée	–	100
Dissolution:					
Fund Nominees Limited	France	IG	Sté de Portefeuille	–	100
Variation du pourcentage de détention :					
Pas de changement					

* IG: Intégration Globale – MEE: Mise En Equivalence.

¹ Fusionnée avec Société Française et Suisse (SFS).

Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013 (suite)**Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de HSBC France S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2013.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 28 août 2013

KPMG Audit FS II
Pascal Brouard
Associé

Paris, le 28 août 2013

BDO France - Léger & Associés
Fabrice Chaffois
Associé

Événements récents

Événements postérieurs au dépôt du Document de référence

Néant.

Événements postérieurs au 30 juin 2013

De nouveaux produits et services sont régulièrement proposés aux clients du Groupe HSBC en France. Des informations sont disponibles sur les sites internet du groupe, notamment à travers les communiqués de presse accessibles via le site internet www.hsbc.fr.

Il n'existe aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de HSBC France ou de ses filiales survenu depuis le 30 juin 2013, date des derniers états financiers vérifiés et publiés.

Les principaux événements postérieurs au 30 juin 2013 sont les suivants :

Néant.

Personnes responsables du Document de référence et des compléments d'informations et du contrôle des comptes

Personne responsable du Document de référence et des compléments d'informations

M. Jean Beunardeau, Directeur Général.

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 44, qui contient une observation.

Paris, le 29 août 2013

Jean Beunardeau, Directeur Général

Responsable du Document de référence et des compléments d'informations et Responsables du contrôle des comptes (suite)

Responsables du contrôle des comptes

	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat
Titulaires			
KPMG Audit FS II ¹ Représenté par Pascal Brouard ² 3, cours du Triangle 92939 Paris-La Défense Cedex	2001	–	2018
BDO France – Léger & Associés ³ Représenté par Fabrice Chaffois ⁴ 113, rue de l'Université 75007 Paris	2007	2012	2018
Suppléants			
KPMG Audit FS I ¹ Représenté par Jean-Luc Decornoy 3, cours du Triangle 92939 Paris-La Défense Cedex	2001	–	2018
François Allain ¹ 2, rue Hélène Boucher 78286 Guyancourt Cedex	2007	2012	2018

1 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2 KPMG représenté par Pascal Brouard à compter de l'exercice 2009.

3 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

4 BDO France – Léger & Associés représenté par Fabrice Chaffois à compter de l'exercice 2013.

Tables de concordance et de référence

La table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe XI) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du Document de référence D.13-0428 que le présent document actualise.

Rubriques de l'annexe XI du règlement européen n° 809/2004	Pages du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 25 avril 2013 sous le n° D.13-0428	Pages du présent Document d'actualisation
1. Personnes responsables	256	46
2. Contrôleurs légaux des comptes	257	47
3. Facteurs de risques	81-105, 172-189	20-35
4. Informations concernant l'émetteur		
4.1. Histoire et évolution de la société	251	-
5. Aperçu des activités		
5.1. Principales activités	2-7 et 205	3-6
5.2. Principaux marchés	2-7 et 205	3-6
6. Organigramme		
6.1. Description sommaire du groupe	couverture int., 2-7, 200-203, 238-241	-
6.2. Dépendance de l'émetteur vis-à-vis d'autres entités du groupe	-	-
7. Informations sur les tendances	255	45
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	-	-
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
9.1. Organes d'administration et de direction	10-23	-
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	43	-
10. Principaux actionnaires		
10.1. Contrôle de l'émetteur	24, 254	-
10.2. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	-	-
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1. Informations financières historiques	106	-
11.2. États financiers	108-194, 196-235	-
11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles	195, 236-237	-
11.4. Date des dernières informations financières	106	-
11.5. Informations financières intermédiaires et autres	-	7-43
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	97-99	41
11.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	255	45
12. Contrats importants	251	-
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	-	-
14. Documents accessibles au public	249	49

Tables de concordance et de référence (suite)

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

- Rapport semestriel d'activité	
Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	pages 3 à 6
Principaux risques et incertitudes	page 20
Principales transactions intervenues entre parties liées	page 41
- Etats financiers consolidés résumés	pages 7 à 43
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1 ^{er} semestre 2013	page 44
- Attestation du responsable	page 46

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 108 à 194 et 195 du Document de référence n° D.13-0428 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2013.

Les chapitres des documents de référence non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC France
103 avenue des Champs Élysées
75419 Paris Cedex 08.